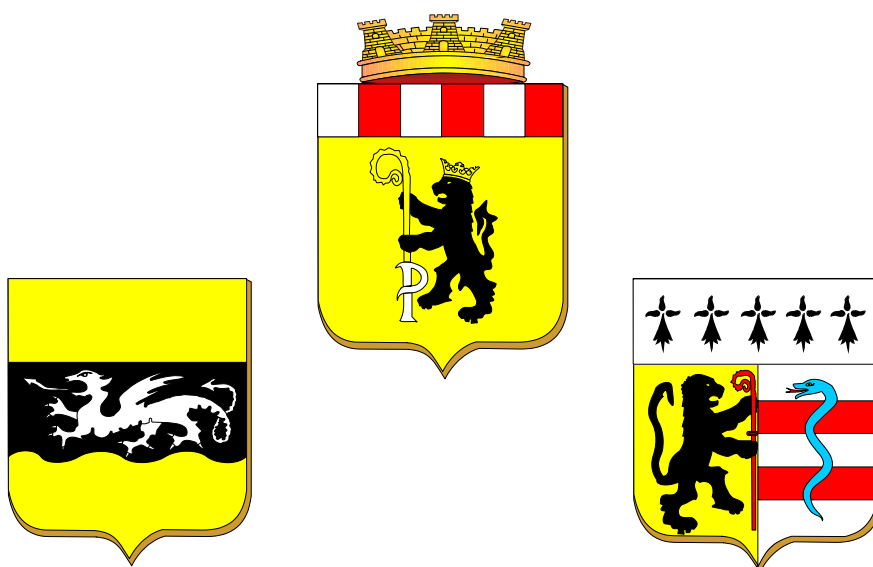


Recherches héraldiques en Léon

Plouvien, Bourg-Blanc, et Loc-Brévalaire



Michel Mauguin & Paul-François Broucke

Mise à jour 08/2019

Illustrations de couverture

PLOUVIEN / Plouvien.

"D'or au lion morné de sable couronné d'or, tenant une crosse aussi d'or chargée en pointe de la lettre capitale "P" d'argent, au chef composé d'argent et de gueules de six pièces".

Devise : "Plouvien da virviken" / "Plouvien pour toujours".

Les dessinateurs de ce blason sont Yann et Mone Nicolas. Le lion du Léon marque l'appartenance régionale, tandis que la couronne fait allusion au comte Hervé de Léon. La crosse est l'attribut de saint Jaoua, légendaire évêque de Léon décédé en 554, dont le tombeau se trouve à Plouvien, près de la magnifique chapelle qui porte le nom du saint. La lettre "P" qui termine la crosse est la première lettre du nom de la commune.

BOURG-BLANC / Ar Vourc'h Wenn.

"D'or à une fasce de sable ondée en pointe, chargée d'un dragon d'argent".

Devise : "Vourc'h Ven dinamm atao" / "Bourg-Blanc toujours sans tache".

Suzanne Gauthier est la conceptrice de ce blason, officiellement adopté par la commune le 6 décembre 1976. Le thème s'inspire de la légende de saint Urfold, dont le tombeau de pierre est conservé dans la chapelle qui lui est dédiée. Saint Urfold, frère de saint Rivoaré et oncle de saint Hervé, étaient originaires de Plouzévédé. Ils en furent chassés par les païens qui habitaient cette région et saint Urfold fonda un ermitage en Bourg-Blanc. Un jour, un dragon établit sa tanière dans des marais incultes, non loin de l'ermitage. Blanche, une pure et pieuse jeune fille, qui venait souvent visiter le saint et s'édifier de ses entretiens, pria Urfold de débarrasser la région du monstre. Peu après, on retrouva la bête morte dans sa caverne... Une belle légende pour un bel écu ! *L'or et le sable* (noir) rappellent les couleurs de l'illustre maison de Coëtivy.

Au début du siècle dernier, les communes du Finistère étant pour la plupart dépourvues d'armoiries, le célèbre archiviste et érudit Louis Le Guennec entreprit de leur en composer. Il proposa pour Bourg-Blanc le blason suivant : *"écartelé, au 1 : de gueules à une fasce d'or accompagnée de six besants de même, au 2 : fascé d'or et de sable de six pièces, au 3 : d'azur au lion d'argent, au 4 : d'hermines à trois chevrons de gueules, sur le tout : d'or au lion morné de sable"*. Chaque quartier de ce blason reprend en fait les armes d'une famille notable de Plouvien : Langoueznou, Coëtivy, Du Juch, Ploëuc et Léon. A notre connaissance, il est resté à l'état de projet et n'a jamais été adopté par la commune.

LOC-BRÉVALAIRE / Loprevaler.

"Parti, au 1 : d'or au lion morné et contourné de sable tenant une crosse de gueules brochant sur le trait de partition, au 2 : d'argent à deux fascés de gueules, un serpent d'azur en pal brochant ; et un chef d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable".

Devise : "Pa Helli" / "Quand tu pourras" (devise d'Alain Du Refuge, évêque de Léon de 1411 à 1419).

Le concepteur de ce blason est M. Gaby Boulic, passionné d'histoire locale et membre de l'ex-association "Les amis de Lopré". Le premier quartier du parti est chargé du lion morné de sable des vicomtes de Léon. La crosse fait allusion à un certain Alain Du Refuge, évêque de Léon de 1411 à 1419 et natif de Loc-Brévalaire selon la légende locale, la réalité est tout autre. Le deuxième quartier porte les armes des Du Refuge de Kernaëret, une des plus anciennes familles nobles de la commune. Le chef chargé d'hermines marque l'appartenance bretonne. Pour les ornements extérieurs, l'écu est parfois accosté d'un épi de blé et d'un épi de maïs entrecroisés, afin de rappeler la vocation agricole de la commune. Un listel chargé de la devise "Pa Helli" complète l'ensemble.

Avant l'adoption de ce blason, deux autres projets d'armoiries avaient été soumis par "Les amis de Lopré" pour la commune de Loc-Brévalaire, mais n'avaient pas été retenus. Nous les citons ici à titre indicatif.

Premier projet : *"Taillé, au 1 : d'or au lion morné et contourné de sable, au 2 : d'argent à trois fascés de gueules, à la bisse d'azur languée de gueules entrelacée dans les fascés, à la cotice en barre d'argent brochante sur le trait de partition, chargée de trois épis de blé d'or alternés de deux épis de maïs au naturel, et un chef d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable", l'écu entouré de lambrequins d'or.*

Deuxième projet : *"Taillé, au 1 : d'argent (ou d'or) à deux fascés de gueules et deux bisses affrontées d'azur brochantes, au 2 : d'or au lion morné de sable, couronné d'or, tenant une crosse de même fûtée de gueules et terminée en pointe par une lettre gothique "P" d'argent, une cotice en barre de même brochante sur le trait de partition, chargée de trois épis de blé d'or alternés de deux épis de maïs au naturel, et un chef d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable", l'écu entouré de lambrequins d'or.*

Il est impossible de les ignorer. Sculptés sur les façades des édifices religieux ou civils, des manoirs et des gentilhomnières, gravés sur des biens de toutes sortes, les écussons sont présents partout et en tous lieux, même les plus inattendus. Le succès de l'héraldique, toujours renouvelé, n'est pas simplement dû à une vogue esthétique : l'armoirie en tant que représentation imagée et conceptuelle d'une personne physique ou morale, permet de situer celle-ci dans un contexte social, spatial et temporel. La souplesse du blason fait que son usage, commencé au Moyen-Âge et enrichi au fil des siècles, s'est perpétué jusqu'à nos jours : forme de représentation symbolique et abstraite, le blason est un code universel quasi-millénaire solidement ancré dans notre histoire, notre culture et notre quotidien.

Bien que reconnue au rang des sciences auxiliaires traditionnelles de l'histoire, l'héraldique y a longtemps fait figure de parent pauvre. Elle a souffert de cette opinion erronée mais tenace qui lui veut un prétendu caractère ésotérique ou aristocratique : pendant des décennies, les héraldistes eux-mêmes ont sclérosé leur discipline en limitant leurs investigations aux recherches nobiliaires ou généalogiques, et en sacrifiant l'étude critique et scientifique à une vision théorique trop hiérarchique et normative. Rien de surprenant alors à ce que l'héraldique ait eu mauvaise réputation et que peu de travaux de qualité aient été produits. Heureusement, grâce au renouveau apporté par l'excellence et la rigueur de certains spécialistes, ce triste constat n'est plus vrai de nos jours. Dans les années 1970, des chercheurs compétents ont su renouveler les méthodes de travail et de recherche d'une discipline devenue moribonde : ils l'ont dynamisée en élargissant sa diffusion par la réédition d'ouvrages et d'armoriaux anciens ou la publication de solides travaux. Dans cette veine, il faut citer en premier lieu le *Traité d'héraldique* de Michel Pastoureau¹, paru en 1979, véritable tournant dans l'étude de l'héraldique grâce à son approche scientifique et aux axes de recherche qu'il dégage.

En parallèle, le grand public a fait preuve d'un vif regain d'intérêt pour les sciences historiques et la transmission des savoirs. L'héraldique, ré institutionnalisée et démocratisée, a bénéficié de cet engouement, et son succès s'est manifesté par des productions en tous genres, manuels d'apprentissage, armoriaux, CD-ROM de dessin, sites internet spécialisés, produits commerciaux armoriés, etc. Les travaux scientifiques, plus poussés et plus méthodiques, se sont multipliés, et ont levé le voile sur des zones d'ombre, comme l'origine des armoiries ou le droit relatif à leur emploi.

Toutefois, nombreuses sont les voies qui n'ont pas encore été explorées. Dans le domaine de l'héraldique monumentale, tout ou presque reste à faire. La diversité des ressources à traiter, la nécessité d'une approche particulière "de terrain" et l'ampleur de la tâche ont jusqu'ici rebuté les chercheurs : il n'existe en France aucun relevé systématique du patrimoine armorié, que ce soit pour une époque, une aire géographique ou un type de vestiges donnés². Cette situation n'est d'ailleurs pas spécifique à notre pays, car toutes les nations européennes sont concernées.

Derrière l'expression un peu floue de "monuments armoriés" se cache une riche diversité : autels, croix, calvaires, cloches, gisants, sépultures, stalles, panneaux, tableaux, orfèvrerie, vitraux, bannières, dalmatiques, pierres de toutes natures sont autant de supports privilégiés pour les armoiries. Ces témoins héraldiques, d'une inestimable richesse sur les plans quantitatif et qualitatif, méritent d'être classés parmi les sources héraldiques premières, au même rang que les sceaux et les armoriaux. Plus fiables et plus nombreux, ils ont l'avantage de bien couvrir la période moderne (qui s'étend de la fin du Moyen-Âge à nos jours), vaste époque souvent délaissée par les héraldistes.

De tous les types de vestiges héraldiques qui nous sont parvenus, les monuments armoriés sont les plus méconnus. Pourtant, ce sont eux qui nous sont les plus familiers : quel amateur d'art n'a jamais contemplé une fresque armoriée? Quel historien local ne s'est jamais interrogé sur les complexes alliances d'un écu écartelé? Quel amoureux du patrimoine n'a jamais dessiné un bel écusson de pierre taillée? Les vestiges armoriés sont un pan de notre histoire, et une part de notre quotidien. Chercher à mieux les connaître, c'est prendre conscience de leur valeur et assurer leur sauvegarde : à travers eux, c'est une part de mémoire qui doit être préservée et transmise aux générations futures...

¹ PASTOUREAU (M.), *Traité d'héraldique*, Picard éditeur, Paris, 1^{re} édition, 1979. Cette référence essentielle a été deux fois rééditée, revue et augmentée. La troisième version est la plus complète : PASTOUREAU (M.), *Traité d'héraldique*, Picard éditeur, Paris, 3^e édition, 1997.

² Le répertoire de A. ANGOT, véritable modèle du genre, fait exception : ANGOT (A.), *Armorial monumental de la Mayenne*, Éditions Régionales de l'Ouest, réimp. de l'édition originale de 1913, Mayenne, 1997.

La valeur historique, archéologique et artistique du patrimoine héraldique de Bretagne est établie depuis longtemps, mais il n'en existe aucun relevé général. L'idée d'un *Armorial monumental breton* a pourtant été émise dès 1913 par l'érudit Paul Morel qui, en collaboration avec d'autres passionnés, envisageait d'établir un catalogue des monuments armorisés de cette région. Ce projet ambitieux n'eut pas de suite, mais il inspira quelques chercheurs isolés. La meilleure tentative est sans conteste celle du vicomte Henri Frotier de La Messelière, éminent généalogiste breton de la première moitié du XX^e siècle, et auteur d'un travail sur les richesses héraldiques d'Ille-et-Vilaine³. Fruit de longues et minutieuses recherches sur le terrain, ce travail, synthétique, bien présenté, est un témoignage irremplaçable sur les vestiges armorisés de ce département. Nous avons déjà vu que de tels ouvrages font figure d'exception : la plupart des chercheurs ont conscience de l'importance des vestiges armorisés, mais ne les mentionnent que dans le cadre de travaux plus généraux, portant sur des thèmes différents comme la généalogie ou l'étude d'une famille noble, d'un édifice, etc. Les relevés héraldiques y dépassent rarement l'objet d'étude fixé et sont peu exploitables dans d'autres domaines d'investigation.

Plusieurs raisons rendent pourtant nécessaire le recensement méthodique des monuments armorisés. En premier lieu, cette démarche trouve sa place dans l'actuel courant de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine : elle sensibilise le public à la conservation des arts ainsi qu'à la réalité des recherches historiques, et donne de l'héraldique une approche pratique plus directe et plus concrète que les manuels classiques. Ensuite, un corpus de données armoriales permet des dépouillements statistiques multicritères et la mise à jour d'armoriaux déjà existants. Grâce à sa présentation critique, où chaque monument armorisé est analysé, interprété, et si possible daté et identifié, le corpus est également utile aux chercheurs, historiens, historiens de l'art, archéologues, généalogistes, etc. Enfin, et ce dernier point est sans doute le plus important, certains vestiges en péril de disparition ou de destruction nécessitent une prise en compte rapide afin d'assurer leur préservation, ou tout au moins la sauvegarde de leur mémoire.

Recenser les monuments armorisés de toute la Bretagne est impossible : ce serait une tâche titanesque qui exigerait la collaboration étroite et durable de nombreux chercheurs. Il en va de même à l'échelle d'un département : l'aire géographique à couvrir, encore trop importante, conduirait à une dispersion des moyens. L'objet d'étude a donc été limité à un espace plus restreint : l'ancien évêché de Léon. Deux raisons font que le diocèse de Léon est un excellent cadre pour un inventaire systématique : son étendue raisonnable (en Bretagne seul l'évêché de Dol était plus petit) et son isolement (il n'a de frontière terrestre qu'avec la Cornouaille et le Trégor). Entité territoriale à part entière, l'évêché de Léon était divisé en paroisses qui géraient localement une part de l'administration spirituelle et temporelle. L'inventaire, constitué de monographies par paroisse, suit cette organisation.

La présente monographie décrit le maximum de données héraldiques ayant trait à l'ancienne paroisse de Plouvien et à ses trèves de Bourg-Blanc et de Loc-Brévalaire. L'étude est divisée en deux parties : la principale est dédiée à l'étude des monuments héraldiques subsistants. Elle est précédée d'une liste recensant les armoiries des familles locales des origines de l'héraldique à nos jours. En raison de la faible superficie du territoire étudié, cette liste est relativement complète. Pour le Moyen Age et la Renaissance, elle est basée sur l'étude de sceaux et d'actes anciens, comme les registres paroissiaux ou les comptes rendus de montres. Pour la période moderne, elle se fonde sur le dépouillement de différentes sources publiées, ouvrages sur le patrimoine, nobiliaires et armoriaux provinciaux, mais aussi sur des fonds privés, des vestiges armorisés, etc. Au gré de l'avancement de l'inventaire, ces listes se compléteront pour finalement former un armorial de l'évêché de Léon.

Il faut toutefois rappeler que la compilation et l'interprétation de données héraldiques sont des tâches minutieuses qui ne peuvent prétendre à l'exhaustivité, même à l'échelle locale. Le chercheur travaille à partir de sources de différentes natures qui doivent être appréhendées dans leur contexte. Morcelées ou incomplètes, ces sources peuvent être contradictoires. Elles nécessitent une critique approfondie quant à leur objectivité et leur fiabilité. Les résultats doivent être révisés au gré des nouvelles découvertes et la monographie peut donc être augmentée de rajouts ultérieurs.

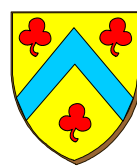
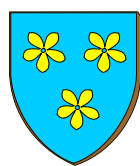
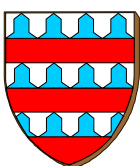
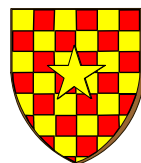
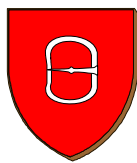
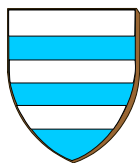
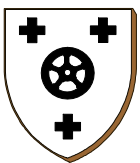
³ V^o FROTIER DE LA MESSELIÈRE (H.), *Documents héraldiques du département d'Ille-et-Vilaine, contribution à l'armorial monumental breton*, Les Presses Bretonnes, Saint-Brieuc, 1946. Cet excellent ouvrage, devenu fort rare, n'a malheureusement pas été réédité.

Recherches héraldiques en Léon

Plouvien, Bourg-Blanc et Loc-Brévalaire

1^{re} partie

Armoiries des familles



Liste des familles

Cette liste est un inventaire de toutes les familles et de leurs armoiries, relevées dans les sources consultées (voir rubrique "Sources" en fin d'ouvrage), ou dans des transcriptions de documents d'époque, tels que montres, réformations, aveux et registres paroissiaux des baptêmes et mariages. Notre première idée était de recopier intégralement les mentions de personnages et de dates qui y étaient contenues. Mais pour des raisons de lisibilité, et afin de ne pas nous éloigner du cadre strictement héraldique que nous nous étions fixé, nous y avons renoncé.

- **Auffret.** Hervé Auffret est attesté à Kerbanazlec en 1443. Il s'agit probablement d'une variante orthographique du nom des Auffroy, famille implantée dans la région de Plouvien. Les Auffroy blasonnent *"losangé d'argent et de sable"* ou *"losangé d'argent et de sable, à la fasce de gueules chargée d'un anneau d'argent"*.
- **Le Bailliff.** Les comptes rendus des montres font état de la présence de cette lignée à Penanteron en 1426 ainsi qu'en 1443. À cette date, nous la retrouvons à Kerriou et à Kersimon, qui dépendent de la trêve de Loc-Brévalaire. Les Le Bailliff portent *"écartelé d'or et de gueules"*.
- **Du Beaudiez.** La famille Du Beaudiez est solidement implantée en pays de Plouvien. Elle y est représentée à Kergaraoc en 1443, à Traon-Bihan en 1594, au Mézou et à Garsjean en 1702. Les armes habituelles des Du Beaudiez sont *"d'or à trois fascées ondées d'azur, cantonnées en chef à dextre d'un trèfle de même"*.
- **De Bellingant.** Le berceau de la famille Bellingant est le manoir de Kerbabu, en Lannilis. Dans la mouvance de ce fief, elle a possédé le moulin du Châtel, situé sur le territoire de la commune de Plouvien et enjambant l'Aber Benoît. Joseph-Marie de Bellingant, né en 1684 à Kerbabu, a été recteur de Plouvien pendant quarante ans. Les armoiries des Bellingant sont *"d'argent à trois quintefeuilles de gueules"*.
- **De Bergoët.** Les Bergoët sont présents à Garsjean vers 1426, à Keraliou, Kerdavid, Kermabon et Kerbuillard entre 1426 et 1534, ainsi qu'à Keraudern dans la deuxième moitié du XVI^e siècle. Deux ouvrages consultés donnent aux Bergoët des armes *"d'argent au chevron de sable accompagné de trois coquilles de même"*, deux autres, dont l'*Armorial Général* de Henri Jouglu de Morenas et l'*armorial* manuscrit de la Bibliothèque d'Etudes de Brest, leur attribuent un blason *"d'argent au chevron de sable accompagné de trois coquilles de gueules"*. Cette description est confirmée par les écussons sculptés sur les sablières polychromes de la chapelle Saint-Jaoua, où les coquilles portent des restes de peinture rouge. Il peut s'agir d'une brisure par modification d'émaux ou d'une simple évolution du blason.
- **Boudic ou Leuzic.** Nous n'avons pas retrouvé de blason à cette famille, présente à Kerdudal, Kergleuz et Pradeugan de 1426 à 1541.
- **Du Boys ou Du Bois.** (*Coat* en breton) Cette famille est représentée à Coët-Saliou, Kerdrehent et Kerleuzec dans plusieurs montres de 1426 à 1448. Elle porte *"de gueules au chêne arraché d'or, accosté de deux croisettes d'argent"*
- **Calvez.** Guillaume Calvez est attesté à Mesroc'hic en 1426. Nous ignorons s'il a porté des armoiries ou s'il est lié à l'une des familles Calvez citées dans le nobiliaire de Pol Potier de Courcy.
- **Camcazre.** Voyez Guyon de Camcazre.
- **De Carman.** Voyez de Kermavan.
- **De Carné.** Claude de Carné est présent à Coëtivy-Bras en 1654. Les Carné blasonnent *"d'or à deux fascées de gueules"*.
- **De Chateaufort.** À la fin du XVI^e siècle et tout au long du XVII^e, cette famille est représentée à Coativy Bihan et à Kerdu. Elle porte des armoiries *"de gueules à la bande d'argent chargée de trois coquilles de sable"*.
- **Le Chossec.** Famille présente à Kerbrédén vers 1690. Cette famille est répertoriée dans l'*Armorial Général* de 1696 avec un blason parlant *"d'or à trois feuilles de sauge de sinople"*.
- **Cloc'her ou Crec'hquérault.** Cette famille a fait montre d'une présence d'au moins un siècle, de 1426 à 1534. Nous la retrouvons notamment à Bourg-Blanc en 1426 ainsi qu'à Guernily et Mesguen dans les années 1440. Ses armes sont *"d'argent à trois tours crénelées de gueules"*.
- **Coat.** Voyez Du Boys. ("Coat" est la traduction bretonne de "bois".)
- **De Coataudon.** Cette famille, présente à Kerdu de 1692 à 1792, porte les armes des Pont-L'Abbé *"d'or au lion de gueules armé, lampassé et couronné d'azur"*, parfois brisées d'une *"bordure composée d'argent et de gueules"*. Devise : *"Tout à souhait"*.
- **De Coëtelez.** À Penher, Quillifréoc, Pradeugan durant le XV^e siècle. Les Coëtelez (ou Coatelez) blasonnent *"de gueules à une tête de lièvre d'or"*.

- **De Coëtivy.** Cette puissante lignée est représentée à Coativy Braz de 1228 à 1480, à Kergroas de 1426 à 1448, au Forestic-Vras (Loc-Brévalaire) et à Kerdu. Ses armes, un *“fascé d’or et de sable”*, sont sculptées au-dessus d’une porte d’entrée de la chapelle Saint Urfold.
- **De Coëtivy.** À Coativy Bihan en 1443. *“D’azur au lion d’argent.”*
- **De Cossé-Brissac.** Cette illustre maison, originaire d’Anjou, a possédé en Léon les châtelainies du Chastel en Plouarzel, et Coëtivy en Plouvien. Ses armes originelles sont *“de sable à trois fascés d’or, denchées par le bas”*, avec pour devise *“Aequabo si faveas”* ou *“Virtute, tempore”*.
- **Crec’hquérault.** Voyez Cloc’her.
- **Du Drennec.** Au Mézou, de la fin XVI^e jusqu’à la fin XVII^e. *“D’azur à un barbeau d’argent en pal”* ou *“fascé d’argent et d’azur, au chef d’argent”*.
- **Du Dresnay.** Perrot Du Dresnay, chevalier de l’ordre de Saint-Jean-De-Jérusalem, est commandeur de Saint-Jean-Balanant en 1443. La famille Du Dresnay porte *“d’argent à la croix ancrée de sable accompagnée de trois coquilles de gueules.”*
- **Duras** ou **Duros.** Voyez Du Roz.

- **Duros** ou **Duras.** Voyez Du Roz.

- **Enez.** (De L’Isle en français) Voir Meudec de L’Isle.

- **Le Floc’h.** Nous trouvons un dénommé Bernard Le Floc’h au Quélenec en 1443. Nous ignorons s’il a porté des armoiries.
- **Du Forestic.** La famille Du Forestic, résidant au Forestic-Vras avant 1400, descend des Guiomar dont elle porte les armes, *“de sable billeté d’argent, un bar de même brochant”*.
- **Le Gallic.** Au Mézou en 1822. *“De gueules au chevron brisé d’or accompagné de trois têtes de lion arrachées de même”*.
- **Le Goëzeuc.** Ce nom, inconnu des armoriaux bretons, est associé au lieu-dit Kergongar durant la première moitié du XV^e siècle. Le Nobiliaire et armorial de Pol Potier de Courcy cite une famille Gouëzec, en Cornouaille, qui porte *“d’azur au soleil à seize rayons d’or”*.
- **Gourio.** Le nom des Gourio est cité à la Réformation de 1448 et attesté au Mézou en 1663. Cette lignée blasonne *“d’argent à trois chevrons d’azur”* ou *“écartelé de Lannoster (de gueules à deux haches adossées d’argent, au chef d’or) et de Gourio”*.
- **De Guezrenneur.** À Kerbradigou en 1439. Nous ne savons pas si cette famille a porté un blason.
- **Guiomar du Forestic.** Voyez Du Forestic.
- **Guiomar de Saint-Laurent.** A Gars-Kergaraoc en 1671. Les Guiomar de Saint-Laurent portent *“de gueules au chevron accompagné de trois coquilles en chef et d’une rose en pointe, le tout d’argent.”*
- **Le Guill.** À Touroncell en 1426. Nous ne savons pas si cette famille a porté des armoiries.
- **Guyon, Gouyon, Gouéon** ou **Goujon de Camcaze.** Cette lignée présente à Rosgoarac et Camhars durant la première moitié du XV^e siècle, blasonne *“d’argent au lion de gueules couronné d’or”*.
- **Le Hézou.** Nous trouvons Jean Le Hézou à Keronay en 1426. Sa famille porte un écu *“d’argent à la croix échiquetée de gueules et d’argent”*.
- **Le Jeune.** Jehan Le Jeune possède une maison à Plouvien en 1448. Les Le Jeune blasonnent *“de sable au cerf d’argent”* ou *“d’or à deux jumelles de sable, un croissant de même en abîme”*.
- **Jouan.** Nous trouvons un membre de cette famille à Gars-Kergaraoc en 1506. Les Jouan portent *“de gueules au lion d’or armé et lampassé d’argent, accompagné de trois annelets de même”*.
- **Jouhan.** À Kerroc’hic-Jouan, cette lignée a fait montre d’une présence s’étalant sur plus d’un siècle, de 1590 à 1699. Les Jouhan portent *“d’or à trois fascés ondées d’azur”* ou *“d’argent au huchet de gueules”*.
- **Jourand.** Cette famille, présente à Keroc’hic-Kermenou en 1678, blasonne *“d’azur à six fleurs de lys d’argent, au chef de gueules chargé d’une tour d’or”*.
- **De Keraldanet.** Les Keraldanet sont représentés en 1595 à Kerbiziat et au Leuré en Bourg-Blanc, à Garsjean de 1570 à 1636, à Kerbréden en 1594, ainsi qu’à Kerriou. Ils portent *“de gueules au chef endenché d’or”*

- **De Kerangar.** Les Kerangar, présents dans la première moitié du XV^e siècle à Keroc’hic et Kerduff, portent *“d’azur au croissant d’argent”*.

- **De Keranguen.** À Keroc'hic-Kermenou en 1673. *“D’argent à trois tourteaux de gueules”*.
- **De Keranraiz.** Il est fait mention de Lancelot de Keranraiz à Kergaraoc en 1503. Les Keranraiz blasonnent *“vairé d’argent et de gueules”*.

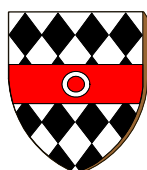
- **De Kerbréder.** Cette famille, présente à Kerbréden avant 1426 et à Keragon après 1446, porte *“d’azur à une main gantée d’argent tenant un épervier de même”*.
- **De Kerbuoc’h.** L’armorial breton de Guy Le Borgne attribue aux Kerbuoc’h des armes identiques à celles des Mathézou. Voyez ce nom.
- **De Kerbyc ou de Kerbic.** À Keraliou de 1426 à 1627. Selon l’armorial breton de Guy Le Borgne, cette famille blasonne *“losangé d’argent et de sable, une fasce en divise de gueules brochante”*.
- **De Kerdaniel.** Cette lignée, représentée à Kerbréden dans la première moitié du XV^e siècle, porte *“d’argent à deux vautours adossés de sable, aux têtes contournées mordant et dévorant un cœur de gueules”*.
- **De Kergariou.** Les Kergariou sont propriétaires du château du Breignou depuis 1926. Cet illustre lignage blasonne *“fretté d’argent et de gueules, au franc-canton de pourpre chargée d’une tour d’argent maçonnée de sable”*.
- **De Kergrist.** Les Kergrist, présents à Kerbréden de 1540 à 1640, portent *“d’or au croissant de sable accompagné de quatre tourteaux de même, trois en chef et un en pointe”*.
- **De Kerguen ou de Kerven.** Cette famille est représentée à Kerguen et à Kerriou dans la première moitié du XV^e siècle, ainsi qu’à Kerroc’hic-Kermenou en 1673. Elle porte *“d’azur à la croix au pied fiché et accompagnée de trois coquilles de même, le tout d’argent”* ou *“d’azur au chevron surmonté d’une croix potencée et alésée d’argent, accompagné de trois coquilles de même.”*
- **De Kerguiziau.** Les Kerguiziau ont contracté des alliances avec plusieurs familles possessionnées en Plouvien, et ont donné deux recteurs à la paroisse : Laurent en 1501, et Jean, de 1601 à 1636. Leurs armes sont *“d’azur à trois têtes de faucons d’or”* ou *“d’azur à trois têtes d’aigle d’or”*.
- **De Kerlec’h.** Au Breignou. Armes avant 1595 : *“fascé d’or et de gueules de six pièces, au lambel d’azur brochant”*. Armes après 1595 : *“fascé d’or et de gueules de six pièces”*.
- **De Kerlozrec.** Dans la première moitié du XV^e siècle, les Kerlozrec sont représentés à Coativy Bihan, Pencoëtivy, Kernevez et Mescalet. Ils blasonnent *“palé d’or et d’azur de six pièces”*. Ces armes sont sculptées sur un autel en granit de la chapelle Saint-Urfold, à Bourg-Blanc.
- **De Kerman.** Voyez de Kermavan.
- **De Kermavan.** La célèbre et puissante maison de Kermavan n’était pas possessionnée en Plouvien, mais ses armoiries ornaient la chapelle de Saint-Jean-Balanant, dont elle était la bienfaitrice. Les pleines armes des Kermavan sont *“d’or au lion d’azur”*, mais elles sont souvent déclinées avec de multiples alliances.
- **De Kermeleuc.** Cette famille, présente à Mescalet et Scoz dans la première moitié du XV^e siècle, blasonne *“d’or à la fasce de gueules accompagnée de trois molettes de même”*.
- **De Kerménou.** À Kerbuillard et Kerroc’hic dans le premier quart du XVII^e siècle. *“Fascé ondé or et azur”* ou *“d’or à trois fascés ondes d’azur”*.
- **De Kernazret, de Keraëret, de Keraret ou de Kernaëret.** Cette famille tire son nom de la terre de Kernazret en Loc-Brévalaire, où elle est représentée dans la première moitié du XV^e siècle. Elle porte *“d’argent à trois fascés de gueules, deux guivres d’azur affrontées et entrelacées dans les fascés”*. La branche aînée s’est fondue dans la famille Du Refuge, qui semble en avoir repris les armes.
- **Kernec’hquen.** À Kerbuliat, primitivement Kernec’hquen. Nous ignorons si cette famille a porté des armoiries.
- **De Kernezne.** Dans la première moitié du XVII^e siècle, les Kernezne sont présents à Mesméleugan et Kergaraoc. Ils blasonnent *“d’or à trois coquilles de gueules”*.
- **De Kerodern ou Le Nobletz de Kerodern.** Les Kerodern sont présents à Kerriou et Kermabon dès le XIV^e siècle, ainsi qu’à Keraudern au XV^e siècle. Ils sont également attestés au Leuzré en 1595. Leurs armes sont les mêmes que celles des Le Nobletz, auxquels ils sont apparentés : *“d’argent à une aigle de sable, au chef de gueules soutenu d’une trangle d’azur et chargé de trois annelets d’argent”*.
- **De Kerouartz.** Cette puissante maison, représentée à Kerbuillard en 1540 et Kerroc’hic-Kermenou en 1594, porte *“d’argent à la roue de sable accompagnée de trois croisettes de même”*.
- **De Keroulas.** Au cours du XVII^e siècle, la famille de Keroulas est représentée en pays de Plouvien aux manoirs de Guelennec et Kerventenan. Elle blasonne *“fascé d’argent et d’azur de six pièces”*.
- **De Kersauzon.** Cette célèbre lignée, attestée à Kerbreden au XVII^e siècle, porte *“de gueules à une boucle de ceinture ou fermail d’argent.”*
- **De Kerusnou, Kerusou ou Keruzou.** Nous trouvons cette famille à Keragon en 1443. Les Keruzou sont apparentés aux Kermorvan, dont ils portent les armes, *“d’argent à une croix ancrée d’azur”* parfois brisées *“d’un lambel de gueules brochante”*.

- **De Keryvon** ou **Kereozen** en breton. *“Échiqueté d’or et de gueules, une étoile d’or en abîme”*.
- **De Laouenan**. Cette famille, représentée à Kermoalic en 1448, blasonne *“d’azur à la fasce d’argent accompagnée de trois oiseaux de même”*.
- **De Largeteau**. La famille Largeteau, originaire du Bordelais, est attestée au Mezou en 1788. Elle porte les mêmes armes que les Le Souffleur de Gaudru, originaires de la Creuse : *“de gueules au chevron d’argent accompagné en pointe de deux mâts girouettés de même, au chef cousu d’azur chargé de trois étoiles d’or”*.
- **De Lescarval** ou **de Lescarzval**. Les Lescarval, issus de la puissante maison des Du Chastel, sont attestés à Coëtanhay en 1426, et Kerbiziart en 1443 et 1448. Ils portent *“fascé d’or et de gueules de six pièces, au franc-canton d’argent chargé de trois chevrons de gueules”*.
- **De Lesguen** ou **de Lesven**. Les Lesguen, présents au manoir de L’Isle en 1479, blasonnent *“d’or au palmier d’azur”* ou *“losangé d’argent et de sable, au franc quartier d’or chargé d’un palmier d’azur”*.
- **De Lesguern**. A Kernaëret en 1729. *“Fascé de vair et de gueules de six pièces”*.
- **Leuzic** voir Boudic
- **Du Leuzré** ou **Du Leuré**. A la Réformation de 1426, cette famille est associée à la terre du même nom, à Bourg-Blanc. Nous ignorons si elle a porté des armoiries.
- **Marc’hec**. Les Marc’hec, attestés à Garzjehan en 1426 et à Penkear en 1477, ont pour armes *“d’azur à trois quintefeilles d’or”*.
- **Mathézou**. Cette famille, propriétaire du manoir de Kerbuoc’h aux XV^e et XVI^e siècles, et de Kerneach en 1426, blasonne *“d’argent à la bande de sable chargée de trois étoiles d’argent”*.
- **Maubruill** ou **Maubrull**. La Réformation de 1426 cite Perrinet Maubrull, à Gorre-ar-Mihiny. Ce nom est inconnu des nobiliaires et armoriaux bretons.

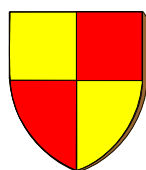
- **Mengant**. Aucun nobiliaire ou armorial ne cite cette famille, représentée dans la première moitié du XV^e siècle à Kerroc’hic-Kermenou et Kergluihan.
- **De Mesgouëz**. Les Mesgouëz, présents à Kerbalanec en 1426, blasonnent *“d’or au chevron d’azur accompagné de trois trèfles de gueules”*.
- **De Mesnoalet**. Cette famille, attestée à Kernevez en 1520 et Mesmeleugan en 1550, porte *“d’azur à une aigle bicéphale d’or”* ou *“une bande brochant sur une fasce”*.
- **Meudec**. Une branche de cette famille a longtemps possédé la terre de L’Isle en Bourg-Blanc, au moins du début du XV^e siècle jusqu’à la fin du XVII^e siècle. Les armes des Meudec sont *“d’azur à deux fasces ondées d’or, accompagnées de trois annelets de même”*.
- **Le Meur**. Un membre de cette famille est possessionné à Bourg-Blanc en 1426. Les Le Meur portent *“d’argent à une fasce de gueules accompagnée de trois quintefeilles de même”*.
- **Du Minihy**. Autre patronyme de la famille Du Refuge : voir ce nom.
- **Mol**. Au cours de la deuxième moitié du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, les Mol sont représentés à Garsjean, au Mezou, à Kermabon et à Kerdu. Leurs armes sont *“d’argent à trois ancres de marine de sable”*.
- **Du Moulin**. Nous ignorons les armes de cette famille, dont un membre est attesté à Kerbradigou en 1490.
- **Le Nobletz**. Tout au long du XV^e siècle, les Le Nobletz sont présents à Mesmeleugan, Traon Bihan, Kergreach et Kerbradigou. Ils blasonnent *“d’argent à deux fasces de sable, au franc canton de gueules chargé d’une quintefeille d’argent”* ou *“d’argent à l’aigle de sable, au chef de gueules chargé de trois annelets d’argent et soutenu d’une trangle d’azur”*.
- **Nouvel**. Pol Potier de Courcy signale la présence de cette famille à Mesméleugan. En 1696, elle blasonne *“d’argent au pin terrassé d’azur, supporté par deux cerfs affrontés de gueules”*.
- **Le Ny**. Cette famille, présente durant la première moitié du XV^e siècle à Pratingant, Garzjehan et Penker, porte *“d’argent à l’écusson d’azur accompagné de six annelets de gueules en orle”* ou *“écartelé, aux 1 et 4 : d’argent à l’écusson d’azur accompagné de six annelets de gueules en orle, aux 2 et 3 : de gueules à une tête de lapin d’or (qui est Coëtelez)”*.
- **D’Origny**. Michel d’Origny est propriétaire de Kernevez-Rossunan en 1684. Ses armes sont *“d’azur au chevron d’or accompagné de trois flammes de même”*.
- **De Penfentenyo**. Les Penfentenyo, propriétaires de Kernevez-Rossunan de 1545 à 1684 et de Kerveltenan de 1565 à 1707, portent *“burelé de gueules et d’argent de dix pièces”*.
- **Philippe**. Cette famille a fait montre d’une présence de plus de deux siècles en pays de Plouvien, au moins de 1426 à 1652. Durant cette période, elle est attestée à Kerdu, au Rest ou à Gorrequear. Ses armes sont *“d’azur à trois couronnes ducales d’or”*.
- **De Ploëuc**. Au cours des XVI^e et XVII^e siècles, la famille de Ploëuc est propriétaire du château du Breignou, où il est encore possible d’admirer une pierre armoriée portant ses armes, *“d’hermines à trois chevrons de gueules”*, en alliance avec celles des Kergorlay, des Saint-Goueznou, des Du Chastel et des Kernaëret.

- **Du Poulmic.** Une montre de 1557 cite à Plouvien un nommé Yvon Du Poulmic, dont la famille blasonne *“échiqueté d’argent et de gueules”*.
- **de Poulpiquet.** Les Poulpiquet, attestés à Camhars en 1678, portent *“d’azur à trois poules ou pallerons d’argent”*.
- **Le Prestre.** Cette famille, représentée à Bourg-Blanc en 1426 et au Mezou en 1443 et 1447, blasonne *“écartelé aux 1 et 4 : d’argent à la quintefeuille de gueules, aux 2 et 3 : de sable à quatre fusées accolées d’or en fasce”*.
- **Du Refuge** ou **Du Reffuge** (ou **Mihiny** en breton). Les Du Refuge ont recueilli la succession de la branche aînée des Kernaëret en 1358. Tout au long des XV^e et XVI^e siècle, nous les retrouvons sur la terre de Kernaëret en Loc-Brévalaire. Leurs armes, *“d’argent à deux fasces de gueules, deux bisses affrontées d’azur en pal et languées de gueules brochantes”*, sont très proches de celles des Kernaëret. (Voyez ce nom.)
- **Richard.** *“D’azur au rencontre de cerf d’or surmonté d’une étoile à huit rais d’argent et accosté de deux roses de même”*. Ces armes sont encore visibles sur le magnifique gisant du chanoine Richard, datant du XVI^e siècle et conservé dans l’église de Plouvien, ainsi qu’à Tariéc.
- **Riou.** Catherine Riou est attestée à Keragon en 1426. Nous ignorons si elle a porté des armoiries.
- **De Riverieux.** Au cours du XIX^e siècle, le château du Breignou a été la possession des Riverieux. Le cimetière de Bourg-Blanc renferme une sépulture à leurs armes, *“d’azur à une rivière d’argent mouvante de la pointe de l’écu, surmontée d’un croissant de même”*.
- **De Rosnyvinen.** La Réformation de 1443 fait état de la présence à Plouvien de Margueritte de Rosnyvinen, sans plus d’indication. Les Rosnyvinen blasonnent *“d’or à une hure de sanglier de sable”* ou *“idem, à la bordure engrelée de gueules”*.
- **Du Roz.** Cette famille est attestée à Penzes, Kerguelven et Garsjehan de 1448 à 1570. Ses armes, *“de gueules à l’épée d’argent posée en barre, la pointe en haut”*, se voyaient dans la chapelle Saint-Jaoua.
- **De Rusunan.** Les Rusunan tirent leur nom de leur terre de Kernevez-Rossunan. Ils blasonnent *“losangé d’argent et sable, à la fasce en divise de gueules chargée d’un perroquet de sinople”*.
- **De Saint-Goueznou** ou **Langoueznou.** La famille de Saint-Goueznou, attestée au Breignou, à Touroncel et à Kerbreder aux XV^e et XVI^e siècles, blasonne *“de gueules à la fasce d’or accompagnée de six besants de même”*.
- **Le Saux.** Un membre de cette famille est attesté à Plouvien en 1448. Selon Pol Potier de Courcy, les Le Saux portent *“d’azur à sept mâcles d’argent”*, tandis que Guy Le Borgne leur attribue les mêmes armes que les Pratanros auxquels ils sont apparentés : *“d’argent à la croix pattée d’azur”*.
- **Simon.** Les Simon, attestés à Plouvien à la Réformation de 1443, à Kergroas (Loc-Brévalaire) en 1594, à Penzes et Kerguelven en 1668, portent *“de sable au lion d’argent lampassé de gueules”*.
- **Le Teven.** Au cours des XV^e et XVI^e siècles, cette famille est présente en pays de Plouvien, à Kerguilteman, Kerventenan et Penkear. Elle blasonne *“d’azur à une fasce d’or accompagnée de trois roses de même”*.
- **Du Tertre.** Ce nom est la traduction française de Roz Du en breton. Voyez Roz Du.
- **Thépault.** Les Thépault sont les plus anciens propriétaires connus du Breignou. Leurs armes, qui dérivent de celles des Bilsic, se décrivent *“de gueules à la croix alésée d’or surmontée en chef à dextre d’un macle de même”*.
- **De Touronce.** La famille de Touronce, issue des Keraldanet, a fait montre d’une présence s’étalant sur plusieurs siècles. Elle est attestée à Coatanhaye (Bourg-Blanc) en 1426 et 1443, à Keraliou en 1644, au Leuzre en 1650 et à Kernaëret en 1724. Ses armes sont *“de gueules au chef endenché d’or chargé de trois étoiles de sable”*.
- **De La Trémoille.** Cet illustre lignage a possédé la seigneurie de Coëtivy en Plouvien, par suite de l’union en 1501 de Charles de La Trémoille, tué à la bataille de Marignan en 1515, avec Louise de Coëtivy, dame dudit lieu et comtesse de Taillebourg. Les La Trémoille blasonnent *“d’or au chevron de gueules accompagné de trois aiglettes d’azur, becquées et membrées de gueules”*.
- **De Trevillis** ou **de Treffilis.** Cette famille, dont un membre est attesté à Kergroas en 1448, porte *“d’argent au sautoir de gueules cantonné de quatre merlettes de sable”*.
- **Uzel** ou **Uzal.** Les Uzel, mentionnés lors de la réformation de 1426 au manoir du Ruat en Plouvien, possédaient aussi le Trémour en Plabennec. Le Nobiliaire et armorial de Pol Potier de Courcy cite une famille de ce nom qui blasonne *“d’or à une bande de gueules chargée de trois besants d’or”* ou *“d’azur à trois besants d’or, 2 et 1”*. Nous ignorons si elle était apparentée.
- **Le Veyer.** Cette famille, représentée au Mezou en 1439 et à Kermerien en 1691, porte *“de gueules au lion d’or”*.
- **Youhern.** A Kerroc’hic en 1671. Aucun des ouvrages consultés ne mentionne ce nom.

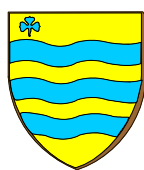
Recherches héraldiques en Léon
Plouvien, Bourg-Blanc et Loc-Brévalaire



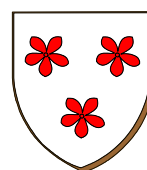
Auffret



Le Baillif



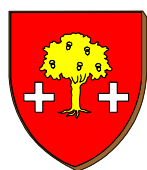
Du Beaudiez



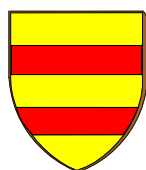
De Bellingant



De Bergoët



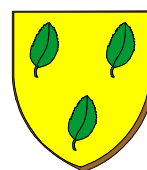
Du Boys



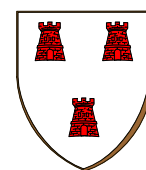
De Carné



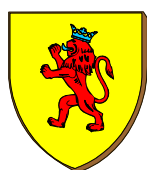
De Chateauneuf



Le Chossec



Cloc'her
Crec'hquérault



De Coataudon



De Coëtéléz



De Coëtivy



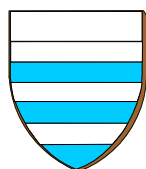
De Coëtivy-Bihan



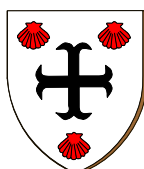
De Cossé



Du Dréneç



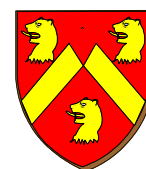
Du Dréneç (bis)



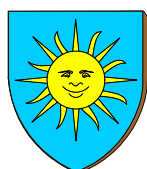
Du Dresnay



Le Forestic



Le Gallic



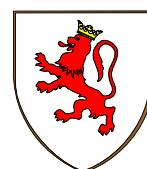
Gouézec



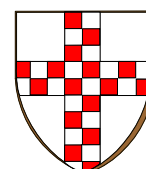
Gourio



Guiomar
de St Laurent



Guion de Camcaze



Le Hézou

TABLEAU I

Recherches héraldiques en Léon
Plouvien, Bourg-Blanc et Loc-Brévalaire



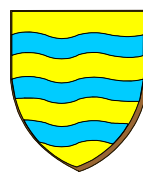
Le Jeune



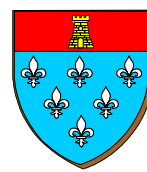
Le Jeune (bis)



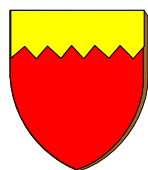
Jouan



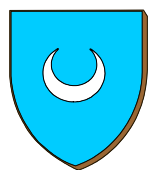
Jouhan



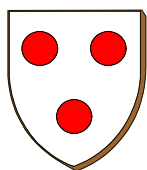
Jourand



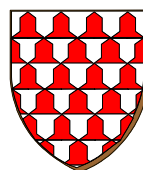
De Keraldanet



De Kerangar



De Keranguen



De Keranraiz



De Kerbréder



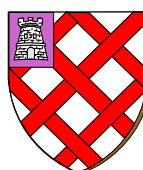
De Kerbuoc'h



De Kerbyc



De Kerdaniel



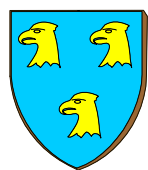
De Kergariou



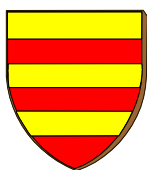
De Kergrist



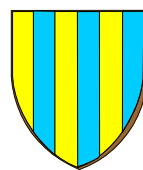
De Kerguen
(De Kerven)



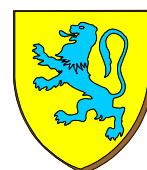
De Kerguziau



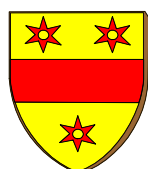
De Kerlec'h



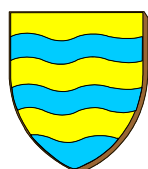
De Kerlozrec



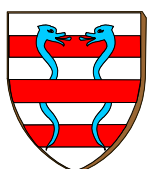
De Kermavan



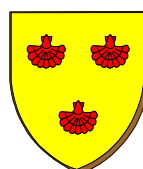
De Kerméleuc
Sceau de 1418



De Kerménou



De Kernazret



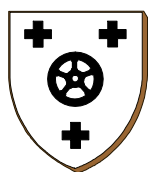
De Kernezne



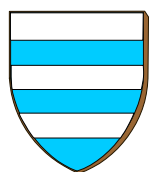
De Kerodern

TABLEAU II

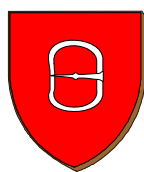
Recherches héraldiques en Léon
Plouvien, Bourg-Blanc et Loc-Brévalaire



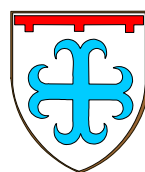
De Kerouartz



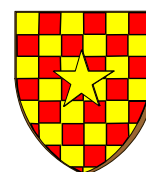
De Keroulas



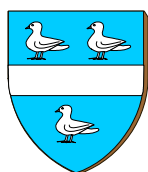
De Kersauzon



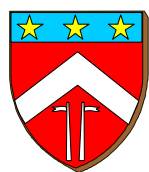
De Kerusnou



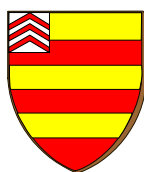
De Keryvon



Laouenan



De Largeteau



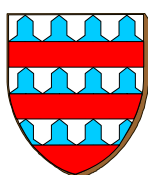
De Lescarval



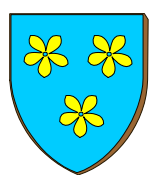
De Lesguen



De Lesguen
(Bis)



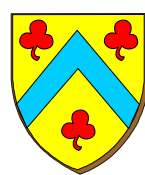
De Lesguern



Marc'hec



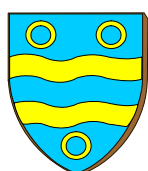
Mathézou



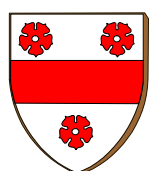
Du Mesgouez



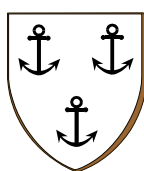
De Mesnoalet



Meudec



Le Meur



Mol



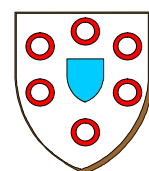
Le Nobletz
de Kerodern



Le Nobletz
(bis)



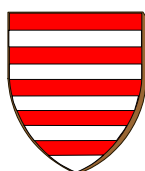
Nouvel



Le Ny



D'Origny



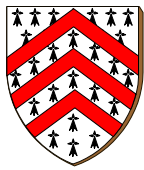
De Penfentenyo



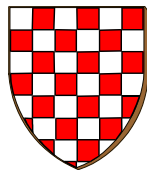
Philippes

TABLEAU III

Recherches héraldiques en Léon
Plouvien, Bourg-Blanc et Loc-Brévalaire



De Ploec



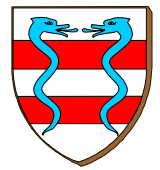
De Poulmic



De Poulpique



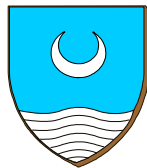
Le Prestre



Du Refuge



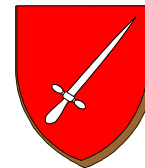
Richard



De Riverieux



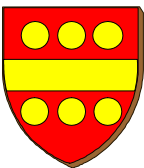
De Rosnyvinen



Du Roz



De Rusunan



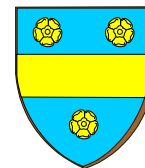
De Saint-Goueznou
ou Langoueznou



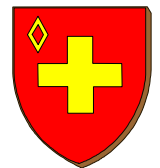
Le Saux



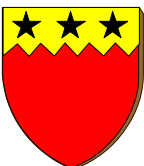
Simon



Le Téven



Thépault



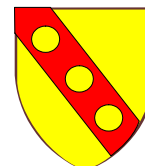
De Touronce



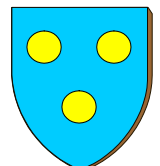
De La Trémoille



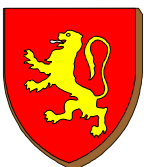
De Trévilis



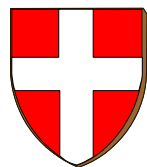
Uzel



Uzel (Bis)



Le Veyer



Le recteur
de Plouvien
Mathieu Piriou ?
1696 - 1721



Le recteur de
Loc-Brévalaire
1696

TABLEAU IV

Recherches héraldiques en Léon

Plouvien, Bourg-Blanc et Loc-Brévalaire

2^e partie

Étude des vestiges armoriés subsistants.



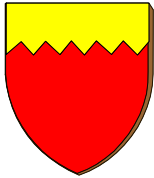
Les vestiges armoriés en pays de Plouvien

Ainsi que nous l'avons vu dans la première partie de cette étude, au cours de l'Ancien Régime, de nombreuses familles portant blason étaient implantées dans la paroisse de Plouvien et ses trèves de Bourg-Blanc et Loc-Brévalaire. Aujourd'hui, les édifices qui virent s'épanouir ces lointaines générations conservent encore des traces de leur présence : tel un livre de signatures, les vestiges armoriés qui y subsistent sont les empreintes de leur passage. Il est nécessaire de nous approprier et de sauvegarder cette part de mémoire...

Les vestiges armoriés visibles à Plouvien

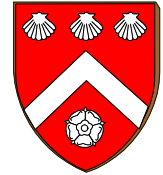
Dans l'église paroissiale de Plouvien

L'église actuelle, sans cachet particulier, est de 1857. Elle a été rebâtie sur un édifice bien antérieur, dont la construction date de la première moitié du XV^e siècle. L'étude de l'abbé J.-L. Le Guen⁴ nous donne quelques détails sur le mobilier de cette ancienne église. Nous apprenons notamment qu'avant sa démolition totale en 1857, elle renfermait au moins deux enfeus. Le premier, opposé à la chapelle de Saint-François d'Assise, était surmonté des armes partiellement martelées des Keraldanet, seigneurs de



De Keraldanet

Garsjean, qui portaient *"de gueules au chef endenché d'or"*. Le deuxième était édifié dans la chapelle de la confrérie du Rosaire, établie dans l'église paroissiale et fondée par les Guiomar de Saint-Laurent, seigneurs de Kergaraoc. Nous ignorons si cet enfeu était décoré de leur armes, *"de gueules au chevron accompagné de trois coquilles en chef et d'une rose en pointe, le tout d'argent"*, mais celles-ci étaient placées près du retable de l'autel du Rosaire en signe de donation, et figuraient également au-dessus de la porte de la sacristie-nord. Nous n'avons pas d'autre élément ou témoignage sur les vestiges armoriés de cet édifice disparu.



Guiomar de
Saint-
Laurent

L'élément le plus intéressant de l'église actuelle est le splendide gisant de Laurent Richard, datant de 1555. Laurent-Benoît Richard, recteur de Cintré, chanoine de la cathédrale de Nantes, docteur en droit canonique et civil, avait fait en 1518 une importante donation lors de la fondation de la chapelle de Tariec en Plouvien. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, la chapelle menaçant ruine, le superbe mausolée funéraire en kersanton qu'il s'y était fait bâtir fut transféré dans la nouvelle église de Plouvien, où nous pouvons l'admirer aujourd'hui. Le gisant du chanoine Richard, représenté avec tous ses ornements, repose sur un soubassement décoré de moines priants et de colonnes à moulures feuillagées. Ses armoiries, *"d'azur au rencontre de cerf d'or accosté de deux roses d'argent et surmonté d'une molette de même"*, sont délicatement sculptées sur les deux pans de son étole, et sont tenues par un angelot au centre du sarcophage. De chaque côté du gisant, un écu aux armes est entouré d'un listel vierge, qui devait autrefois porter la devise bretonne des Richard *"Caret Doe, meuli Doe, enori Doe"* (Aimer Dieu, louer Dieu, honorer Dieu). Il faut remarquer la forme découpée des écus, type de représentation en vogue au XVI^e siècle et qui découle de l'art de la Renaissance italienne. Seuls les vitraux du transept, qui datent de 1948, sont armoriés.

Le vitrail sud est décoré des armes du pape Pie XII (1939-1958), *"d'azur à une colombe d'argent becquée et membrée d'or, sa tête contournée tenant un rameau d'olivier de sinople, perchée sur un mont de trois coupeaux d'or (ou d'argent), posé sur une terrasse de sinople appointée d'ondes d'argent et d'azur"*. L'écu est timbré de la tiare à trois couronnes et broche sur les deux clés de Saint Pierre posées en sautoir, qui sont les insignes de la papauté. Le vitrail nord, situé en vis-à-vis, porte les armes de Mgr André-Pierre Fauvel (né en 1902, évêque de Quimper de 1947 à 1983), *"d'hermines au sautoir de gueules"*⁵, brochantes sur une croix de procession épiscopale. L'écu est accompagné de deux listels où sont inscrits la devise *"Eritis mihi testes"* et le cri *"Sub tuum Maria praesidium"*. Il est à noter que le sautoir est erronément figuré de sable au lieu de gueules⁶.

Enfin, signalons les cloches de l'église, peu anciennes, elles sont marquées d'une estampille ovale chargée d'une cloche entourée de deux petites étoiles et d'une inscription. Cette marque du fondeur s'apparente d'avantage à un insigne de fabrique qu'à un blason véritable.

⁴ Abbé LE GUEN (J.-L.), *Antiquité du Léon*, dans "Bulletin de la société archéologique du Finistère", vol.XV, 1888, p.125-168. Cette précieuse étude de l'abbé J.-L. Le Guen a été reprise par le chanoine Pérennès dans sa monographie sur Plouvien.

⁵ LARTIGUE (J.-J.), *Dictionnaire et armorial de l'épiscopat français (1200-2000)*, ICC, Paris, 2002, n°2062.

⁶ Ces armes, correctement représentées, sont également visibles sur le fronton du musée d'histoire locale du Folgoët.

Dans l'église paroissiale de Plouvien

Détails héraldiques du gisant du chanoine Richard.



Ange du soubassement
tenant un écusson.



Détails de l'étole armoriée



Écusson armorié
entouré d'un listel

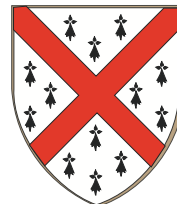
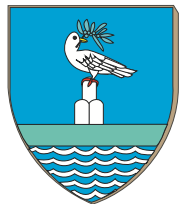


Reconstitution
en couleurs

Sur les vitraux du transept



Pape Pie XII
1939-1958



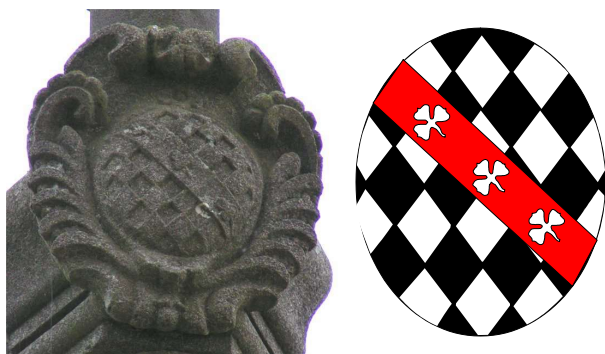
Mgr André-Pierre
Fauvel 1947-1983



Marque de fabrique
sur les cloches

Sur le calvaire de l'église (Croaz-Bougaran)

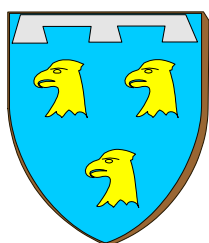
Le calvaire fut érigé en 1683 par Jacques ou Jacob de Kerannou et François Bougaran, recteur et vicaire de Plouvien, à l'emplacement où ils firent inhumier les restes de quatre prêtres victimes de leur dévouement durant la peste de 1509, et sommairement enterrés sous les dalles du porche de l'église. Le premier degré du soubassement est décoré d'un calice accosté des initiales F et B (pour François Bougaran), tandis que le troisième porte l'inscription suivante : "IE : CHRISTO : CRUCIFIXO : SACRUM : 1683 : IACOBO DE K(ER)ANNOU : RECTORE. AE(TATE) 60". Le nœud est décoré d'un écu ovale aux armes de Jacques de Kerannou, "losangé d'argent et de sable, à la bande de gueules brochante chargée de trois trèfles d'argent". Il est entouré de deux palmes et broche sur un encadrement rocaille.



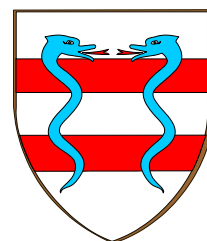
Armes du recteur Jacques de Kerannou, 1683.

Sur les façades de l'ancien presbytère

Au cœur du bourg, le presbytère de Plouvien, bâti en 1871 et longtemps à l'abandon, a été sauvé de la destruction et entièrement rénové pour accueillir le centre culturel Skolig-Al-Louarn. Deux vieux écussons de granit, vestiges d'un bâtiment plus ancien, sont scellés dans ses façades nord et sud. Le blason qui surmonte la porte d'entrée, "trois têtes d'aigle brisées d'un lambel à trois pendants", doit appartenir à un cadet des Kerguiziau. De cette famille sont issus deux recteurs de Plouvien : Laurent, attesté en 1501 ; et Jean, recteur de 1601 à 1636. Sur l'écu de la façade nord, il est aisé de reconnaître les armes des Du Refuge de Kernaëret, "d'argent à deux fasces de gueules, deux bisces affrontées d'azur en pal et languées de gueules brochantes sur le tout".



Armes des Kerguiziau brisées d'un lambel

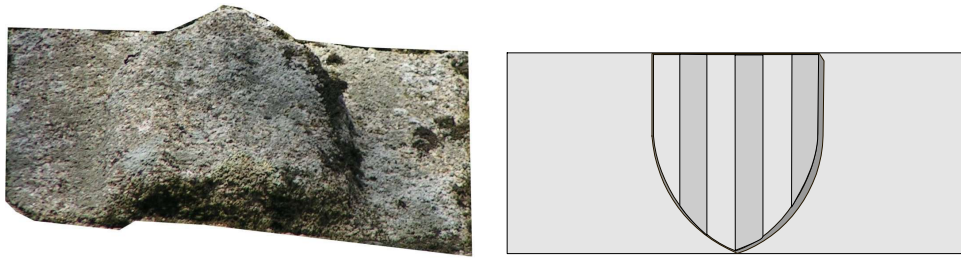


Armes des Du Refuge

À la chapelle Saint-Jaoua

À moins d'un kilomètre au sud-ouest du bourg, la chapelle Saint-Jaoua s'élève dans un site agréable et ombragé, tout entier enclos de vieux murs. Bâtie sur les vestiges d'un édifice datant de l'époque romane, sa construction s'échelonne du XIV^e au XVI^e siècle. De plan irrégulier, elle est constituée d'une nef

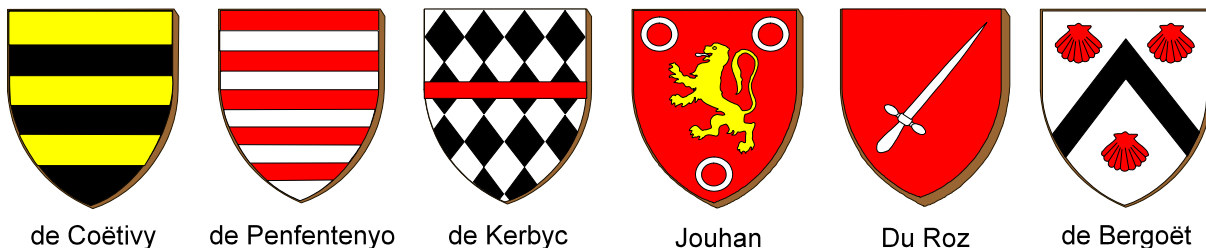
surmontée d'un clocher à deux chambres, flanquée au sud d'une aile et d'un porche. À l'extérieur, la façade de l'aile sud est décorée de plusieurs écussons frustes. Au sommet, sur un écu scellé à l'envers, nous avons cru reconnaître le "palé" des Kerlozrec.



Ecusson de pierre scellé sur le pignon sud, et tentative d'interprétation

À l'ouest, le haut de la porte d'entrée principale de la nef est entouré d'un arc à voûtures en granit décoré de trois écus lisses. Au-dessus, un creux rectangulaire rebouché par une maçonnerie plus grossière indique un remaniement. Nous ignorons s'il s'agissait d'une ancienne fenêtre, ou d'un emplacement destiné à recevoir une pierre armoriée. Le célèbre érudit Louis Le Guennec⁷, qui a visité Saint-Jaoua, a écrit que la porte intérieure du porche était surmontée d'une statue de saint Laurent, aux pieds duquel était agenouillée en prières une dame donatrice de la famille de Bergoët de Keraliou, dont les armoiries décoraient le socle. Moins d'un siècle plus tard, cette statue a disparu...

L'intérieur de la chapelle, qui recèle encore quelques trésors héraldiques, a perdu l'essentiel de ses ornements d'autrefois. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'abbé Le Guen⁸ y a vu les armes des Coëtivy, des Penfentenyo, des Jouhan de Kerroc'hic, des Duras (Du Roz) et des Bergoët de Keraliou⁹.



Aujourd'hui, seules les prééminences armoriées de cette dernière famille subsistent, constituées de plusieurs écussons sculptés et peints. Les éléments les plus intéressants sont les deux sablières de l'aile nord, qui datent du XVI^e siècle. Elles sont décorées des armes des Bergoët de Keraliou, "d'argent au chevron de sable accompagné de trois coquilles de gueules", pleines et en alliance. Les écus, dont certains ont gardé des traces de polychromie, sont représentés au milieu de décors feuillagés, ou brochant sur des quadrilobes à redents. Sur la sablière côté ouest, nous n'avons pu identifier l'alliance au deuxième quartier dans un "mi-parti de Bergoët et de trois oiseaux brisés d'un lambel à trois pendants". Côté nord, la partie de la sablière la plus proche du pignon a été gravement abîmée par des infiltrations d'humidité. Un écu a été attaqué par des vers, et seule sa partie inférieure est visible. Il s'agit d'un *mi-parti*. Au premier quartier, grâce à l'embase du chevron, nous reconnaissons les armes des Bergoët. La pointe du deuxième quartier, échiquetée, est surmontée d'un espace plane, peut-être une fasce. Là encore, cette alliance nous est inconnue.

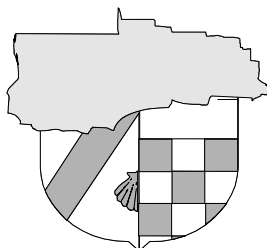
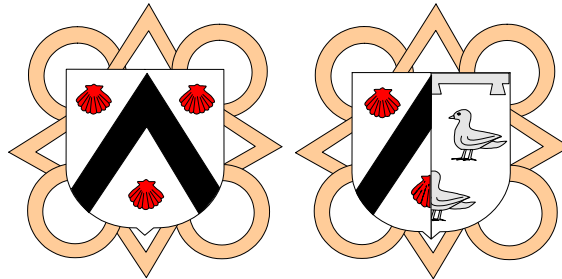
⁷ LE GUENNEC (L.), *Le Finistère monumental, Brest et sa région*, rééd. des "Amis de Louis Le Guennec", vol.2, 1981, p.358. L'abbé Le Guen cite aussi cette statue. Abbé LE GUEN (J.-L.), *Antiquité du Léon*, dans "Bulletin de la société archéologique du Finistère", vol.XV, 1888, p.147. : "Au portique, au-dessus de la porte d'entrée, on voit une statue de saint Laurent donnant le livre de fondatrice à une dame de Keralliou agenouillée à ses pieds

⁸ . Abbé LE GUEN (J.-L.), *Antiquité du Léon*, dans "Bulletin de la société archéologique du Finistère", vol.XV, 1888, p.146."

⁹ Les armes portées par ces familles sont décrites dans l'index alphabétique figurant dans la première partie de cette étude.

Les armes pleines des Bergoët sont aussi sculptées au-dessus d'un vitrail du flanc gauche de la nef, sur un écu aux bords légèrement échancrés, et sur un bénitier de l'aile nord. Près de la porte d'entrée de l'aile sud, il faut remarquer un grand enfeu surmonté d'un écu fruste, devant appartenir à l'une des familles citées par l'abbé Le Guen. Quelques traces de polychromie indiquent que les murs étaient autrefois décorés de fresques. Elles étaient probablement armoriées, mais les ravages du temps et de l'humidité ont définitivement ruiné ces belles peintures.

Sablère armoriée polychrome, et détails.



Un écusson qui n'a pas résisté aux ravages du temps...

Bénitier aux armes des Bergoët

La bannière de la chapelle Saint-Jaoua

La principale bannière de Plouvien, parfois exposée dans la chapelle, est armoriée. Datant de 1948, elle est dédiée aux patrons de la paroisse, saint Pierre et saint Jaoua. La face représentant saint Jaoua mitré, crossé et bénissant de la main droite, est décorée des armoiries de la Bretagne, timbrées d'une couronne murale, et de celles de Mgr Fauvel. Les armes de l'évêque (1947-1983), "d'hermines au sautoir de gueules", brochent sur une croix de procession, et sont surmontées du chapeau épiscopal vert à deux cordons, comptant chacun deux nœuds en lacs d'amour et six houppes posées 1, 2 et 3. L'écu est accompagné de deux listels où sont inscrits le cri "Sub tuum Maria praesidium" et la devise "Eritis mihi testes".



Bannière de Saint-Jaoua, décorée des armes de la Bretagne et de Mgr Fauvel (1948)

À la chapelle Saint-Jean-Balanant

La chapelle Saint-Jean-Balanant, sur la route de Plouvien à Loc-Brévalaire, est une ancienne possession de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Déjà mentionné dans une charte de 1160, le sanctuaire de "Bannazlanc" était un ensemble important qui comprenait jadis un hôpital, quelques bâtiments de décision et une chapelle, construite dans la première moitié du XV^e siècle. Il ne reste aucun des dix-sept écussons autrefois scellés dans les murs extérieurs et les contreforts de la chapelle : ils ont été détruits en 1793. Seules traces de leur ancienne existence, de grandes cavités rectangulaires indiquent la majesté de ces pierres armoriées disparues. D'après un procès-verbal tenu après une visite à Saint-Jean-Balanant en 1720, certaines représentaient les armes de l'ordre : *"Enfin, au-dessus de la grande porte de l'édifice apparaissait un groupe de pierre représentant saint Jean baptisant Notre-Seigneur, et accompagné des écussons de l'ordre de Malte"*.¹⁰



Armes d'un chevalier de l'ordre de Saint-Jean

L'intérieur, dépouillé, a gardé l'atmosphère sobre et militaire de l'ordre de Saint-Jean, dont une plaque commémorative en bronze rappelle l'ancienne présence. Elle est décorée d'un écu à ses armes, brochant sur une croix de Malte et surmonté d'une couronne royale, en signe de sa souveraineté déchue.

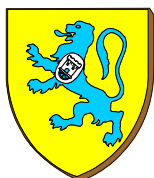
Sur le sol de terre battue, une dalle funéraire porte l'empreinte d'un écu, malheureusement lisse. Il s'agit peut-être de la tombe mentionnée par l'abbé Le Guen au XIX^e siècle et décorée d'un écu chargé de *trois croix de Malte*. Les vestiges héraldiques les plus dignes d'intérêt sont les restes des prééminences armoriées qui décoraient autrefois les deux vitres jumelles du chevet. Ces fragments d'écussons, aux couleurs ternies par le temps, sont tout ce qui subsiste des splendides vitres colorées offertes au XV^e siècle par le seigneur Tanguy de Kermavan et son épouse Marguerite Du Chastel. La famille de Kermavan, Kermaon, Kerman ou Carman était un antique lignage de noblesse d'estoc, dont la richesse était passée en proverbe. Elle avait pour berceau la forteresse du même nom en Kernilis, aujourd'hui disparue, et possédait dans l'évêché de Léon trois autres châteaux à motte et plusieurs riches seigneuries. À chaque génération, elle contracta alliance avec des héritières issues d'opulentes familles, dont les dots accrurent le patrimoine familial. En 1584, Louis de Kermavan et son frère Christophe, les deux derniers héritiers masculins de la famille, furent tués en duel. Leur succession fut recueillie par leur sœur, Claude de Kermavan, qui la transmit à son fils Charles de Maillé, de son union avec un puissant seigneur tourangeau. C'est ce Charles de Maillé, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, qui commanda en 1614 à un verrier et peintre héraldiste de Saint-Pol-De-Léon, Jean Bouricquen, un relevé complet manuscrit et colorié de ses droits honorifiques. Jean Bouricquen prospecta dans chaque église, couvent et chapelle de la juridiction de Lesneven, où il releva et dessina scrupuleusement les prééminences armoriées de son commanditaire, *"de mesme qu'elles sont [...] tant en pierre, boys, vistres et aux lisières"*. Les Kermavan n'étant pas possessionnés en Plouvien, il ne trouva rien dans l'église paroissiale. Par contre, sa visite à

¹⁰ GUILLOTIN DE CORSON (A.), *Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bretagne*, Laffitte, 1976, p.10.

Saint-Jean fut fructueuse : il reproduisit les deux vitres jumelles surmontant l'autel, offertes en donation par les Kermavan au XV^e siècle, et chargées d'écussons à leurs armes.

Le croquis de Bouricquen représente le vitrail du côté gauche, ou côté de l'évangile, divisé en trois panneaux, celui du centre montrant saint Sébastien tenant un faisceau de flèches, présentant le père du donateur, Tanguy de Kermavan, en armure et cotte armoriée, agenouillé en prières devant un livre ouvert posé sur un lutrin drapé ; celui de gauche montrant sainte Catherine auréolée, couronnée et tenant une demie roue dentée, présentant la mère du donateur, Aliette de Quélen Du Vieux-Chastel, en robe mi-partie des armes de son époux et des siennes, pareillement à genoux et en prières ; tous ces personnages regardant vers le panneau de droite, qui montre un Christ en tunique, auréolé, tenant un globe de la main gauche et bénissant de la main droite.

Ces trois panneaux se terminent par une ogive à redents internes et ajourés formant un lobe chargé d'un écusson. Le lobe du panneau gauche est décoré d'un écu de forme classique portant les armes anciennes des Kermavan, "d'or au lion d'azur ayant sur l'épaule une tour d'argent portée sur une demi-roue du même" qui est Lesquélen. Ce blason est l'un de ceux utilisés par les Kermavan



Ancien écu des Kermavan - Lesquelen

pour combiner leurs armes, "d'or au lion d'azur", à celles des Lesquélen, "d'azur à une tour d'argent portée sur une demi-roue de même". Le lobe du panneau central est chargé d'un écu en losange "mi-parti au 1 : d'or au lion d'azur ayant sur l'épaule une tour d'argent portée sur une demi-roue du même (armes anciennes des Kermavan), au 2 : d'or au lion morné de sable (qui est Léon)". Ce blason rappelle la lointaine alliance au XIII^e siècle, de Béatrix de Kermavan, avec François de Léon, sire de Lesquélen, qui amena ce fief dans le giron de Kermavan. Le lobe du dernier panneau, surmontant le Christ, est chargé d'un écu en losange "mi-parti au 1 : des armes anciennes des Kermavan, au 2 : d'argent à l'écusson d'azur accompagné en

orle de six annelets de gueules". Ce sont les armes en alliance de Tanguy de Kermavan et Marguerite de Pennanéach, grands-parents du donateur. Tout au sommet de la vitre, les armes de Bretagne surmontent celles des Léon, "d'or au lion morné de sable". Aujourd'hui, seuls subsistent les écussons du premier et du troisième panneau, ternis et incomplets.

La vitre du côté droit, ou côté de l'épître, pendante de la précédente, est de construction identique. Le panneau de gauche représente le Christ auréolé, tenant sa croix et bénissant, la tête tournée aux trois-quarts vers le panneau central, qui montre le donateur Tanguy de Kermavan en armure et cotte armoriée, l'épée au côté, agenouillé en prières devant un livre ouvert posé sur un lutrin drapé de pourpre ; et vers le panneau droit, qui figure l'épouse du donateur, Marguerite Du Chastel, agenouillée en prières devant un livre ouvert posé sur un lutrin drapé de rouge, vêtue d'une robe mi-partie des armes anciennes des Kermavan et des siennes. Les deux priants, mains jointes, sont respectivement présentés par un saint et une sainte, qu'aucun détail ne permet d'identifier. Surmontant le Christ, le lobe du premier panneau est décoré d'un écu en losange "mi-parti au 1 : anciennes armes de Kermavan, au 2 : d'or à trois jumelles de gueules". Ce sont les armes en alliance d'Alain de Kermavan et de Jeanne de Rosmadec de Gouarlot, arrière-grands-parents du donateur. Le lobe du deuxième panneau est décoré d'un écu "parti, au 1 : armes anciennes des Kermavan, au 2 : burelé de dix pièces d'argent et de gueules". Ces armoiries appartiennent à Tanguy de Kermavan, chambellan du duc, capitaine de Brest en 1423, et à son épouse Aliette de Quélen du Vieux-Chastel. En tant que parents du donateur, nous avons vu qu'ils sont représentés en prières dans la vitre du côté de l'évangile. De l'écu chargeant le lobe du troisième panneau, Jean Bouricquen n'a dessiné que sa forme en losange. Il est possible qu'il soit resté vierge pour accueillir une nouvelle alliance, ou qu'il ait été brisé. Au tympan du vitrail sont les armes anciennes des Kermavan, avec en supériorité le blason d'hermines des ducs de Bretagne.

Il ne reste rien des panneaux colorisés, mais les écussons du remplage supérieur de la vitre ont subsisté, y compris ceux des lobes. Les vitraux ont été refaits lors d'une restauration de la chapelle effectuée en 1648-1649¹¹, ce qui explique la présence, dans le lobe du panneau droit, à la place de l'écu de verre blanc en forme de losange, d'un écusson "de gueules à la croix d'argent". Ce sont les armes de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, citées dans un aveu au roi de 1697 des biens et possessions de la commanderie de La Feuillée : "En laquelle église [Saint-Jean-Balanant] ledit ordre a ses escussons, bancs, escabeaux et accoudoirs..."¹¹

Sales et ternis, ces petits éclats de verre armoriés sont d'une grande valeur historique étant les derniers témoins des antiques

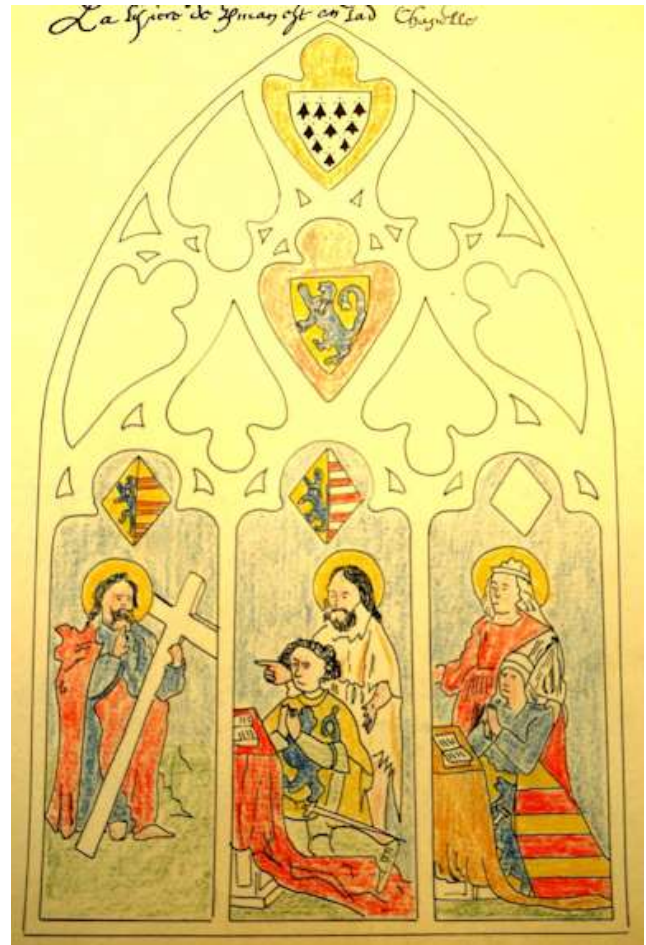


La chapelle Saint-Jean, vue : Est.

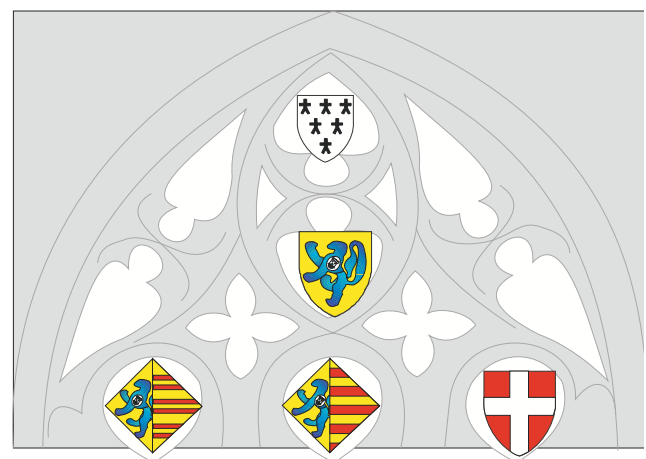
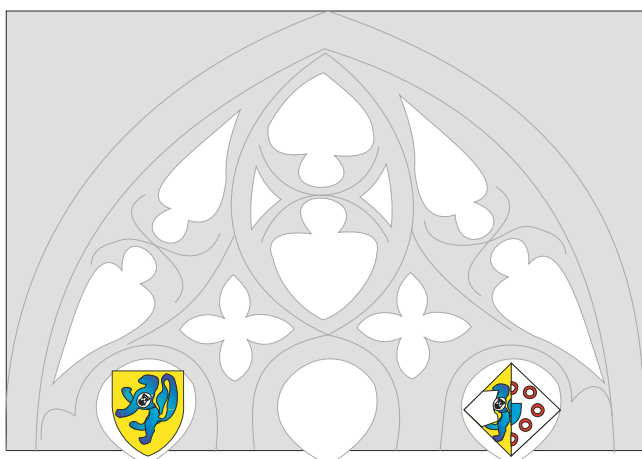
¹¹BOTHOREL (L.), « Sant Yann Balanant e parres Plouvien », dans *Les cahiers de Saint-Jean, bulletin trimestriel de l'ordre souverain de Saint-Jean-de-Jérusalem O.S.J.*, VI^e série, n° 15, 1997, p. 40-43.

prééminences de la maison de Kermavan ornant jadis somptueusement plus de soixante vitres et verrières d'églises et chapelles dans tout le Léon...

Les vitraux armoriés de la chapelle Saint-Jean-Balanant



Les vitres jumelles de la chapelle Saint-Jean-Balanant en Plouvien, extrait du manuscrit original des Prééminences des Maillé-Carman¹² établi par François Bouricquen en 1614.



Architecture et vestiges héraldiques des vitres jumelles, état en 2005.

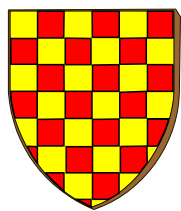
¹² État des prééminences du marquis de Kerman en 1614 – Archives d'Ille et Vilaine – 24J77

À Tariec

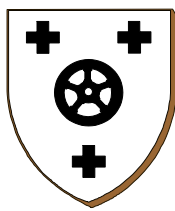
Le hameau de Tariec est situé au nord-ouest de Plouvien, aux abords de l'Aber Benoît et de l'un de ses affluents. Le manoir, qui existe encore partiellement aujourd'hui, appartenait au XVI^e siècle à la famille Richard, qui blasonnait "d'azur à un rencontre de cerf d'or accosté de deux roses d'argent et surmonté d'une molette de même". Il y a quelques années, ces armes se voyaient sculptées au-dessus d'une porte, sur un écu aux formes découpées et échancrées.

De la chapelle, édifice de style flamboyant fondé en 1518, il ne reste plus une pierre. Le splendide gisant armorié du chanoine Laurent Richard, que nous avons évoqué plus haut, s'y trouvait jusqu'au milieu du XIX^e siècle, moment où il fut transporté dans la nouvelle église paroissiale. Le blason du chanoine, principal donateur lors de la fondation de la chapelle, timbraient également la porte d'entrée. Le chevalier de Fréminville, qui visita l'édifice en 1832, en décrivit brièvement les vitres, en partie ruinées. Elles étaient décorées d'écus aux armes des Kerouartz, "d'argent à la roue de sable accompagnée de trois croisettes de même", des Kergournadec'h, "d'argent à la roue de sable accompagnée de trois croisettes de même", des Kergournadec'h, "écheté d'or et de gueules", et des Trédern de Lézérec, "écheté d'or et de gueules, au franc-canton fascé d'argent et de gueules".

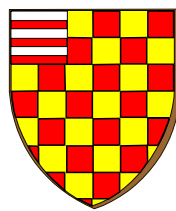
Armoiries visibles au XIX^e siècle dans l'ancienne chapelle de Tariec



de Kergournadec'h



de Kerouartz



de Trédern
de Lézérec

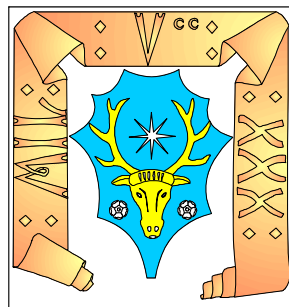


Richard

L'ancien moulin seigneurial de Tariec existe toujours, mais le bâtiment a été remanié. Scellée dans la façade d'un corps d'habitation, une pierre de réemploi en kersanton est décorée d'un écu aux armes des Richard, entouré d'un listel où se trouve inscrite, en belles lettres gothiques et chiffres romains, la date de 1530. (:MIL: :V^{CC}: :XXX :)



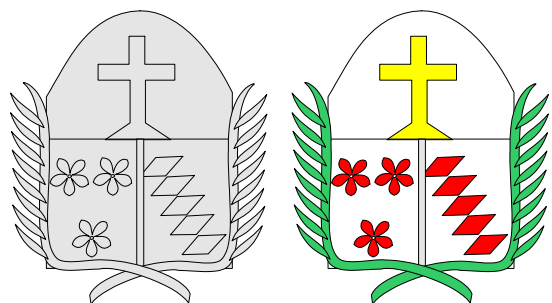
Moulin de Tariec : photo de la pierre armoriée
et reconstitution en couleurs



Manoir de Tariec : écu aux armes
du chanoine Richard.

Au moulin du Châtel

Bâti au XVI^e siècle, le moulin du Châtel enjambe un affluent de l'Aber Benoît, à la limite nord-ouest de Plouvien. Il faisait partie de la mouvance du fief de Kerbabu en Lannilis, possédé par la famille de Bellingant. Une pierre armoriée de granit, usée par les temps et rongée de lichens, est scellée dans la façade est. Elle représente deux écus accolés, entourés de deux palmes et surmontés d'une curieuse croix à tertre. Les écussons sont malaisés à déchiffrer, mais avec un éclairage



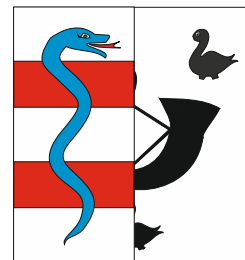
Armes en alliance des Bellingant et des Perrien

adéquat, il est possible d'identifier les armes des Bellingant, "d'argent à trois quintefeuilles de gueules", et des Perrien, "d'argent à cinq fusées de gueules posées en bande". Elles sont à Olivier de Bellingant, sieur de Kerbabu, né en 1617, mort en 1663, et à sa seconde épouse Anne-Louise de Perrien, dont l'union date de 1646 environ. Il y eut une seconde alliance entre les deux familles : en 1704, Claude-Hubert de Bellingant, capitaine général des Garde-Côtes de l'aber Ach, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, né vers 1680, décédé en 1759, épousa en premières noces Anne de Perrien, sa petite cousine. Celle-ci décéda l'année suivante, en 1705, et son époux se remaria en 1706. En une seule année de mariage, il est donc improbable qu'ils aient eu le temps de faire graver et représenter leurs armoiries. Au manoir de Kerbabu sont les mêmes armes, en alliance dans un écu *parti*. La pierre armoriée du moulin du Châtel, de moins bonne facture, a été travaillée en creux, et la partie centrale de l'écu des Bellingant, qui n'a pas été évidée, ressort en relief à la façon d'une fasce. Le timbre, une croix dont l'embase est en forme de chevron, doit avoir une connotation religieuse.

Les vestiges armoriés visibles à Bourg-Blanc

Au monument à la mémoire des Français d'outremer morts pour la France

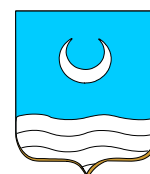
Il n'y a aucun vestige héraldique dans l'église paroissiale de Bourg-Blanc, datant de la fin du XVIII^e siècle, et agrandie en 1862. Mais derrière l'édifice, la table d'offrandes du monument aux morts est une ancienne dalle funéraire armoriée de granit. Date-t-elle du Moyen-Âge ou du début de la Renaissance comme son style peut l'indiquer ? Elle doit provenir de l'ancienne église. Elle représente une grande croix perronnée à embouts fleurdelisés, accompagnée de trois écus en bannière. Deux d'entre eux sont frustes, mais sur le troisième, on reconnaît un "mi-parti au 1 : deux fasces et deux bisces affrontées en pal brochantes, au 2 : un huchet ou grêlier accompagné de trois oiseaux ou merlettes". Ce sont les armes en alliance des Du Refuge, seigneurs de Garzjean et de Kernazret avec d'une famille non identifiée avec certitude faute de documentation, Toutefois il pourrait s'agir de l'alliance de Claude du Refuge Sr de Kernazret marié avant 1606 à Claude de Lesmais, sachant que la propriété de Lesmais est passée au Saliou, il faudrait donc dire : Claude Saliou dame de Lesmais, famille citée dans le *Nobiliaire et armorial de Bretagne* de Pol Potier de Courcy avec un blason "d'argent au huchet de sable accompagné de trois merlettes de même".



Pierre armoriée de la dalle du monument dédié à la mémoire des Français d'outremer morts pour la France

Au cimetière

Le cimetière de Bourg-Blanc, situé près de la route qui mène à Brest, renferme une sépulture aux armes de Riverieux, "d'azur à la rivière d'argent mouvante de la pointe de l'écu, surmontée d'un croissant de même". Cette famille a habité le manoir du Breignou au XIX^e siècle, ainsi que le château de Trouzilit, en Tréglonou, où elle possède d'autres tombes armoriées.

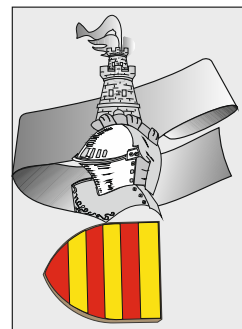


Tombe décorée des armes de la famille Riverieux

À la chapelle Saint-Urfold



À l'abri de son écriin de verdure au nord-ouest du bourg, la chapelle Saint-Urfold date du XV^e siècle. Elle fut fondée par les seigneurs de Coëtivy ? Toutefois, le procès-verbal de la prise de possession des biens de la maison Du Chastel par Messire Antoine Crozat en 1715 nous décrit les prééminences revendiquées par son représentant. Il y avait plusieurs vitraux chargés d'écussons en alliance dont un aux pleines armes de Du Chastel, placé en supériorité. La pierre sculptée au-dessus de la porte ouest est aussi Du Chastel et précise que « dans le pignon de laditte chapelle Saint Urfol il y a un écusson des plaines armes Du Chastel surmonté d'une tour au-dessus de



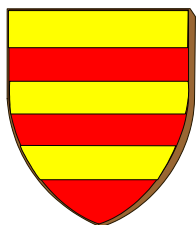
la porte d'entrée ».

Dans la chapelle, étaient entreposés des morceaux d'une croix démolie portant deux écus, un aux pleines armes de Du Chastel et un en alliance. Les enquêteurs se rendent à la petite maison couverte de gled à côté de ladite chapelle pour y relever la présence d'une pierre sculptée aux armes des Du Chastel dans le mur côté midi.

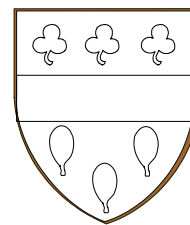
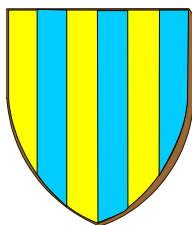
Il semble bien que le principal prééminencier de l'édifice était le seigneur de Trémazan.

À l'intérieur, de la chapelle, côté nord sur le piédestal de sainte Marguerite nous voyons les écussons du sieur de Kerlozrec demeurant à Coativy Bihan en 1443 blasonnant d'un "palé", le second, sur le piédestal de saint Jean, "une fasce accompagnée de trois trèfles en chef, et de trois meubles indistincts en pointe (feuilles ou pommes de pin)" est inconnu des armoriaux, il est probablement celui de l'épouse du sieur de Kerlozrec.

Il y a d'autres écussons de pierre dans la chapelle, mais ils sont lisses de toute gravure, et leurs motifs peints ont été effacés par les siècles.



Armes des Du Chastel
au-dessus de la
porte d'entrée ouest



A l'intérieur de la chapelle : armes des Kerlozrec, et blason d'une famille non identifiée

Le vitrail sud de la chapelle

Parmi les beaux vitraux du maître-verrier Hubert de Sainte-Marie de Quintin, est celui dédié à la famille de Coëtivy du nom du lieudit en Bourg-Blanc. Deux de ses enfants sont devenus célèbres, dont : l'amiral Prigent VII de Coëtivy (1399–1450), fils d'Alain III et de Catherine Du Chastel, époux en 1442 de Marie de Rais [Retz] (1429-1457), fille de Gilles de Rais, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, blasonnant d'or à la croix de sable. Prigent est tué au siège de Cherbourg, après une vie très mouvementée à lutter contre les Anglais, il était seigneur de Coëtivy, baron de Retz et seigneur de Machecoul le fief de sa femme.

Prigent est représenté dans la verrière par l'homme au genou à terre, avec le navire au niveau des yeux et l'ancre de marine à ses pieds représentant son titre d'amiral. Son manteau vert est chargé des armoiries des Coëtivy en alliance avec celles de son épouse Marie de Rais (Retz).



Vitrail des Coëtivy, don de
l'association des Amis de St
Urfold

Dans son dos, le Saint avec le manteau rouge semé de lions héraldiques est son frère Alain de Coëtivy (1407-1474) évêque d'Uzès en 1442, de Quimper le en 1444, d'Avignon en 1447, administrateur de l'évêché de Nîmes en 1454, de Dol en 1456, cardinal le en 1448 - mort en 1474 à Rome (Italie) et inhumé dans l'église Ste-Praxède de cette ville où l'on peut voir encore son tombeau.



Armes de l'amiral de Coëtivy en alliance avec De Rais (Retz) son épouse

Armes de Coëtivy Bihan, *d'azur au lion d'argent*, en réalité le cardinal portait l'écu familial *fascé d'or et d'argent*.

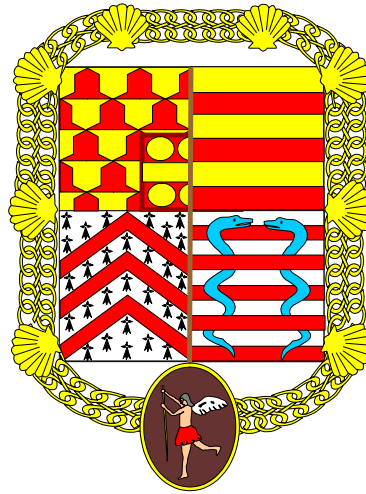
Au château du Breignou



L'ancien château du Breignou selon un croquis réalisé par le chevalier de Fréminville

Sous l'Ancien Régime, le Breignou est une importante place forte isolée au milieu d'un étang. Vendu comme bien national à la Révolution, il est acquis au milieu du XIX^e siècle par l'industriel Le Vasseur qui le vend aux Riverieulx. Ce sont eux qui bâtissent en 1864, à l'emplacement de l'ancien château, le manoir que nous connaissons aujourd'hui. Le domaine passe en 1926 à la famille de Kergariou, qui en est toujours propriétaire.

Dans le parc est conservée une belle pierre armoriée de kersanton, dernier vestige de l'antique forteresse. Elle représente un écu en bannière, entouré d'un collier de l'ordre de Saint-Michel formé d'une chaîne en lacs d'amour espacée de coquilles, et d'un médaillon représentant saint Michel terrassant le dragon. Les usures du temps ne l'ont pas épargnée, mais le blason reste "déchiffrable" : *"écartelé, au 1 : vairé, au 2 : fascé de six pièces, au 3 : d'hermines à trois chevrons, au 4 : burelé de dix pièces à deux bisses affrontées entre les burelles, et en surcharge sur le canton inférieur senestre du premier quartier : une fasce accompagnée de besants"*.



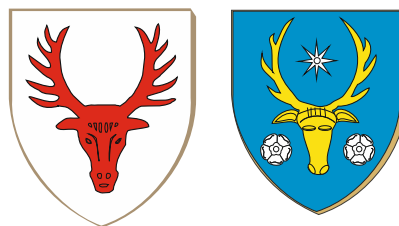
1	2
1A	
3	4

- 1 : de Kergorlay
- 1A : de Saint-Goueznou
- 2 : Du Chastel
- 3 : de Ploec
- 4 : De Kernazret

Ces différents quartiers représentent les armoiries des Kergorlay, Du Chastel, Ploec, Kernazret et Saint-Goueznou. Vers la mi-XVI^e, Marie de Saint-Goueznou, dame héritière du Breignou, épouse Charles de Ploec, seigneur du Timeur, chevalier de l'ordre de Saint-Michel¹³. Leur fils aîné, Vincent de Ploec, seigneur dudit lieu, du Timeur et du Breignou, chevalier de Saint-Michel décédé vers 1598, a épousé en secondes noces le Anne Du Chastel, dame de Kernazret, fille de Guillaume Du Chastel de Kersimon et d'une dame de Kernazret. A la même époque, Vincent de Ploec est baron de Kergorlay, dont il écartèle parfois les armes. Cette pierre a été réalisée entre le 29 mai 1570 lorsque Vincent de Ploec reçoit l'ordre de Saint-Michel, et le 1^{er} mars 1579, date à laquelle il se remarie en 3^e noces avec Moricette de Goulaine, dont les armes sont absentes de l'écu.

Coat-Breignou

Un écusson en kersanton chargé d'une rencontre de cerf est scellé sur une maison à Coat-Breignou appartenant à M. François Ségalen. Cette pierre trouvée autour du Breignou a une origine incertaine, soit il provient via une alliance d'une branche de la famille de Kergorlay héritière de la maison Guengat ayant vu l'alliance de François de Guengat avec Marie du Poulpry vers 1500. Ou bien il s'agit d'un écu de Richard de Tariec, mais ayant subi une retouche assez ancienne pour une autre destination, trois surfaces rondes et plus lisses sèment le doute.



Du Poulpry et Richard de Tariec



¹³ Nous avons extrait ces informations biographiques d'une généalogie manuscrite par le vicomte H. Frotier de la Messelière, aimablement transmise Jos Saliou ; et de la base de données généalogique ROGLO, en ligne sur Internet.

Les vestiges armoriés visibles à Loc-Brévalaire

Loc-Brévalaire est une ancienne trêve de la paroisse de Plouvien : les deux communes, étroitement liées, ont les mêmes racines. Nous devons beaucoup à M. Gaby Boulic, dont les travaux personnels sur l'histoire de Loc-Brévalaire nous ont été infiniment précieux. Nous tenons à lui exprimer ici nos plus vifs remerciements pour les informations qu'il nous a communiquées.

Concernant le blason de la commune et son historique, nous apportons un complément d'informations aux commentaires de la couverture.

L'évêque Alain de La Rue dit Alain du Refuge ?

Si ces armoiries sont parfaites dans leur conception et conformes à la légende locale, elles sont erronées sur le plan historique. L'idée conductrice à la création de ce blason vient d'une affirmation du XIX^e siècle disant qu'Alain Du Refuge était évêque de Léon, de 1411 à 1419, était natif de Loc-Brévalaire. Hors, Alain Du Refuge évêque n'a jamais existé, ni dans le Léon ni ailleurs. L'évêque en fonction à Saint-Pol de Léon aux dates citées est Alain de La Rue.



DES EVESQUES ET ABBÉS DE BRETAGNE. lxj

ALAIN DE LA RUE Chanoine de Nantes & Docteur en droit civil & canonique fut élu Evêque de Leon le 2 de Janvier 1411. selon les Registres Consistoriaux. Il assista au Concile de Constance l'an 1415. & fut transféré à S. Brieu le 18 de Septembre 1419. par le Pape Martin V. *Martene, T. II. Anecdotes, p. 1550. Labbe, Tom. 12. Concil.*

Extrait de : « Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne ». Par : Dom Charles Taillandier 1745 T II page : lxj

« Les seigneurs de Kernazret se qualifiaient de fondateurs de l'église de Loc-Brévalaire et l'on distinguait sur la tour leurs armes deux fasces chargées de deux guivres entrelacées et affrontées. Cette maison a longtemps passé pour avoir produit Alain de la Rue, évêque de Leon de 1411 à 1419, puis évêque de Saint-Brieuc de 1419 à 1424, mais cet Alain de la Rue se déclarant lui-même originaire de Cornouaille dans les Statuts synodaux qu'il publia à Saint-Brieuc, (Corisopitensis diocesis oriundus) il devient impossible de le considérer comme un enfant de Loc-Brévalaire »¹⁴



L'écusson de Du Refuge sur le clocher

Comment Alain de La Rue du début XV^e siècle est devenu Alain du Refuge au XIX^e ? Loc-Brévalaire est une nouvelle commune née sous la Révolution, sans saint ni prélat ayant des attaches avec la nouvelle paroisse.

L'abbé Jean-Louis Le Guen, né en 1813 à Plouvien se retire à Loc-Brévalaire en 1869 et s'intéresse à l'histoire locale. Il écrit que l'Évêque de Léon, Alain de la Rue, était originaire de cette paroisse dont faisait alors partie Loc-Brévalaire. Son opinion se fondait sur l'existence d'une famille de La Rue de Kernazret et comme dans ce village il n'y a qu'un lieudit de ce nom et que se trouve demeure et fief du seigneur Du Refuge, le lien est vite fait et c'est ainsi qu'Alain de La Rue est devenu fils de la maison Du Refuge.

Le prêtre ajoute que l'écusson de l'évêque Du Refuge de Kernazret (2 fasces et 2 bisses affrontées), se voit à la pierre pinacle du clocher de Loc-Brévalaire. Il dit aussi que ce fut Alain de La Rue seigneur du Refuge, évêque, de Léonide 1411 à 1419, qui détacha de la paroisse de Plouvien en créant la trêve de Loc-Brévalaire. Il n'en faut pas plus pour construire la légende qui perdure jusqu'à nos jours et reprise en cœur par les médias du Net et du tourisme.

L'abbé Le Guen est-il de bonne foi ou ignore-t-il que les noms de lieux comme Kernazret, Keraëret, Kernaëret, kerazret et autres variantes orthographiques désignant un lieu où l'on trouve des couleuvres ne sont pas propre qu'à Loc-Brévalaire ? La confusion, s'il y a une, elle provient probablement de la famille de **La Rue Neuve de Kerazret** et de Peneros en la paroisse de Nizon (Sud Finistère), berceau probable de l'évêque de La Rue, né dans l'évêché de Saint Corentin selon ses déclarations vues plus haut. Cette famille blasonne *de gueules au poisson d'argent*.



Écu de La Rue de Kerazret de Nizon

¹⁴ LOUIS LE GUENNEC - Le Finistère Monumental T II Brest et sa Région - P 350 - Édition 1981

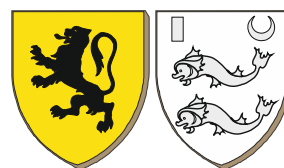
L'argument des armes de l'évêque Du Refuge sur le sommet de la tour de l'église ne tient pas, le clocher étant reconstruit en 1698, si la pierre armoriée en granit était du XV^e siècle il ne resterait rien du relief. Pour entretenir la confusion l'évêché de Saint Pol de Léon a eu un chanoine nommé Alain de Keraëret originaire de Plougoulm, mort en 1414 et en exercice aux dates de fonction d'Alain de La Rue évêque. Les armes de ce chanoine (*ci-contre*) ayant quelques similitudes avec celles de Du Refuge sont toujours visibles dans la cathédrale.



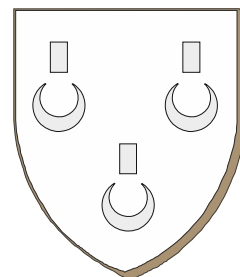
Statue et écusson de l'évêque de La Rue cofondateur de la basilique du Folgoët



Revenons à Alain de La Rue, les armoiries décrites dans le dictionnaire des évêques de France de JJ Lartigue sont : *d'or au lion de sable*, de l'évêché du Léon (alias : *de ... à deux dauphins (poissons) de ... l'un sur l'autre, accompagnés à dextre d'une billette et à sénestre d'un croissant de ...*) Les écussons ci-contre sont loin de ressembler aux armes de Du refuge.



Dans son Armorial de Bretagne, Pol Potier de Courcy en présente un autre, contenant des éléments du précédent, qui est : *de trois croissants surmontés chacun d'une billette*. Même partiellement détruite, la pierre de Kersanton étant une excellente mémoire, nous confirme ce denier descriptif comme étant exactement ce que montre la statue



Écusson d'Alain de La Rue

du XV^e siècle dédiée à l'évêque Alain de La Rue cofondateur de la Basilique du Folgoët. Les siècles effacent ou déforment la réalité et donnent libre cours aux légendes alors que nous avons des réponses sous les yeux.

Sur le calvaire de l'église



Angelot tenant un écusson au revers de chaque culot de la croix

Dans l'enclos du cimetière, le beau calvaire de Loc-Brévalaire fait face au clocher de l'église. Il daterait de 1545, d'après une inscription en caractères gothiques sur l'embase du fût. Celui-ci est décoré à mi-hauteur d'un écu à formes découpées chargé d'un *calice contenant une hostie et accosté des lettres Y et P*. Il appartient vraisemblablement au prêtre qui fit édifier le monument, dont le Y et le P pourraient être les initiales. Enfin, les angelots qui décorent les culots du croisillon tiennent des écus en forme de cœur, mais ceux-ci sont lisses de toute gravure.



Armes d'un religieux sur le fût du calvaire

À l'église paroissiale

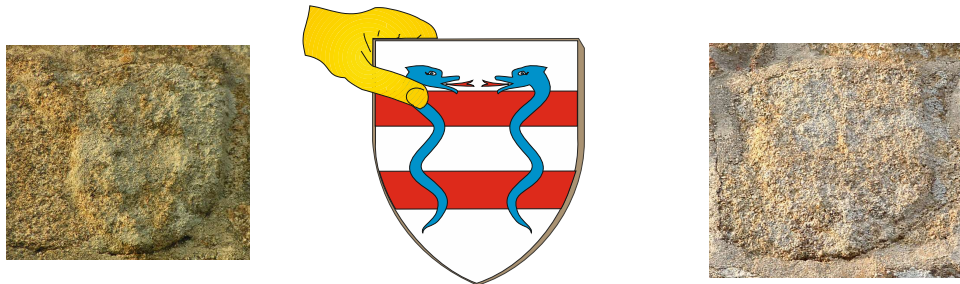
L'église, qui date du XVI^e siècle, a été construite avec des éléments provenant d'un sanctuaire médiéval dédié à sainte Ediltrude. Le clocher, plus récent, a été réédifié en 1699. Son dôme de granit est décoré de deux écus aux armes des Du Refuge, "*d'argent à deux fasces de gueules, deux bisces affrontées d'azur et languées de gueules brochantes*". Ils doivent sans doute à cette place inaccessible d'avoir échappé au burin des révolutionnaires.

En 1698, Bernard de Touronce, seigneur de Kervéatous et de Kernaëret, donna des matériaux provenant d'une chapelle qu'il possédait dans le cimetière¹⁵ pour édifier le porche d'entrée sud, en échange de pouvoir y faire figurer ses armes, "*de gueules au chef endenché d'or chargé de trois étoiles de sable*". Cet écusson existe toujours, mais rongé par les usures de l'âge, il est maintenant indéchiffrable.

D'autres pierres armoriées sont visibles sur les murs extérieurs de l'édifice. Sur la façade sud, un écusson en bannière complètement fruste est scellé à gauche du porche. À droite, presque effacé par les morsures du temps, il faut remarquer un vieil écu en granit aux armes des Du Refuge, tenu au premier canton par une main. Un autre écusson est scellé près de la sacristie : il est possible d'y discerner les lignes de partition d'un "*écartelé*", mais l'altération du granit ne permet aucune interprétation certaine.

Sur le mur nord, une petite fenêtre en œil-de-bœuf est entourée de trois pierres armoriées de réemploi. Celle du haut semble provenir d'un fronton de porte car elle est constituée d'un élément de voûte arrondi chargé d'un écusson, malheureusement illisible. Celle de gauche montre un simple écu en bannière, totalement fruste. La pierre de droite représente un écu aux contours extérieurs évidés dans la masse et surmonté d'une coquille renversée.

Sans être un élément de datation déterminant, cette figure indique que la pierre a été probablement taillée au courant du XVII^e siècle, époque où ce motif était abondamment employé à des fins ornementales dans l'architecture religieuse léonarde. La surface de l'écu montre encore quelque relief, mais il est impossible d'identifier son propriétaire.



Sur la façade sud de l'église, écu aux armes des Du Refuge tenu par une main.

Écusson fruste sur la façade sud



de Touronce

Écusson de granit sur le porche de la façade sud, appartenant probablement à la famille de Touronce

¹⁵ Cette information est extraite de : COUFFON (R.) & LE BARS (A.), *Diocèse de Quimper et de Léon : nouveau répertoire des églises et chapelles*, Association diocésaine de Quimper, Quimper, 1988, p.182.



Pierres armoriées de réemploi entourant une vitre en oeil-de-boeuf sur la facade nord

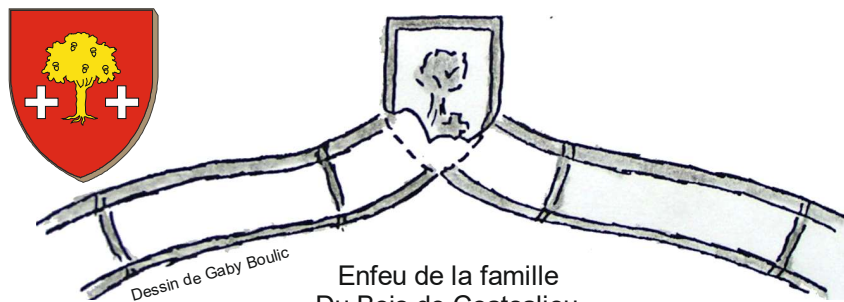
L'intérieur de l'église comprend une nef de cinq travées à piliers délimitant au nord un bas-côté ainsi qu'une chapelle latérale. Une des pierres de voûte du second pilier porte un blason sculpté en relief, mais représenté à l'envers. Il ne peut pas s'agir d'un réemploi, puisque le bloc est solidaire de la voûte et qu'il est nécessaire à sa tenue. De plus, l'architecture de cette partie de l'ouvrage n'indique aucun remaniement ancien ou récent. L'erreur semble avoir été commise lors de la taille de la pierre : le sculpteur a du négliger le sens de pose au moment de graver l'armoire, alors qu'il était conditionné par la courbure de la voûte. Retourné, l'écu révèle les armes des Du Refuge, *"d'argent à deux fasces de gueules, deux bisses affrontées d'azur et languées de gueules brochantes"*, mi-parties de *trois têtes d'aigle*, appartenant sans doute à la famille Guerault ou de Kerguziau. Une autre pierre armoriée de granit est scellée dans le mur sud de la nef, mais elle est a été consciencieusement martelée.

Pierre armoriée sur un pilier de l'église

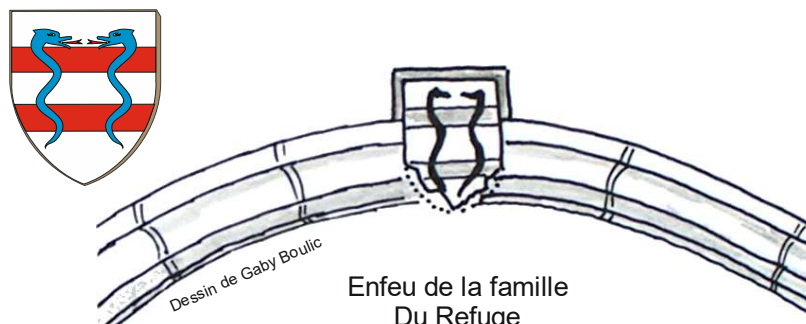


Écu sculpté à l'envers sur un élément d'arcade, mis à l'endroit, l'écu présente un mi-parti des armes des Du Refuge et de *trois têtes d'aigle* (Guerault ou de Kerguziau).

L'édifice renferme plusieurs enfeus, dont deux sont armoriés. Le premier est situé dans le bas-côté nord près du chœur et était propriété des Du Bois de Coatsaliou (ou Coët-Saliou), dont les armes sont *"de gueules au chêne arraché d'or accosté de deux croisettes d'argent"*.



Dessin de Gaby Boulic
Enfeu de la famille
Du Bois de Coatsaliou



Dessin de Gaby Boulic
Enfeu de la famille
Du Refuge

À la fin du XVII^e siècle, le marquis Du Refuge de Pomponne¹⁶, lieutenant-général des armées du roi, auteur de l'*Armorial et nobiliaire de l'évêché de Saint-Pol-De-Léon en Bretagne*, signale que « *les tombes de cette famille (Du Bois de Coatsaliou) sont dans la paroisse de Locbrévalazre, à côté gauche dans le mur de l'église* ». Sans ces indications, il serait impossible d'en connaître les propriétaires, tant il est malaisé de distinguer les contours des figures de l'écu. Le second enfeu, encastré dans un mur de la chapelle latérale, appartenait aux Du Refuge de Kernaëret : leurs armoiries ont été martelées, mais elles restent identifiables. Les écussons sculptés en supériorité sur le dôme du clocher indiquent que les Du Refuge, en tant que fondateurs de l'église paroissiale, y détenaient l'essentiel des droits seigneuriaux.



D'après un croquis de Gaby Boulic

Les armes des Du Refuge figuraient dans un vitrail de la façade ouest jusqu'à la Révolution.

D'après les recherches personnelles de M. Boulic, nous savons seulement qu'avant la Révolution, la petite vitre située à gauche du clocher (façade ouest) aurait été ornée d'un écu à leurs armes, entouré de feuillages ou de lambrequins dorés. Les cloches et le mobilier de l'église, à l'exception de la bannière de Saint-Brévalaire détaillée plus loin, ne sont pas armoriés.

Nous ignorons malheureusement la teneur exacte de l'ensemble de ces prééminences, qu'aucun document ou procès-verbal d'époque ne les restitue entièrement. Nous avons toutefois un relevé de prééminences de la maison Du Refuge suivant la description d'un vitrail relevé avant 1684 et rapporté par le Père Claude-François Menestrier¹⁷.

« Dans l'Eglise de Lo Prevalere en basse Bretagne il y a une vitre où est représenté à genoux un Chevalier de la maison de Refuge avec la Cotte d'armes blasonnée, & sa femme de la maison de Kerguiziau avec ses armoiries. Au-dessus sont les armoiries pleines de Refuge avec diverses alliances, l'une d'argent à la fasce de Gueules accompagnée de trois coquilles de même qui est *Mareas-Lesmeal*, une autre d'azur à trois têtes d'Aigles d'argent, qui est *Gueraut de Chef du bois*, une autre fascé d'or & de sable, qui est *Coitivity*, une autre d'argent à deux fasces de fable, *Tromelin*, une autre coupée en chef d'azur au Chevron d'argent accompagnée de trois Pigeons de même, au-dessous d'hermine emmanché de fable, pour *Coetmanach*, de sable au Lion d'argent pour *Kergournovarn*, Lozangé d'argent & de fable pour *Rannou de Keriber*. »

Il s'agit d'armoiries d'alliances placées dans la partie supérieure de la fenêtre et en dessous dans les lancettes, l'image d'un mariage, l'ensemble correspondant à une généalogie partielle des Du Refuge allant probablement de vers 1400 à vers 1600. Il n'existe pas de généalogie complète connue de cette maison,

¹⁶ Le marquis Du Refuge de Pomponne, considéré par Saint-Simon dans ses *Mémoires* comme « *le plus savant homme de l'Europe en toutes sortes de généalogies et de tous les pays, depuis les têtes couronnées jusqu'aux simples particuliers* », est issu en lointaine filiation des Du Refuge de Kernaëret établis à Loc-Brévalaire.

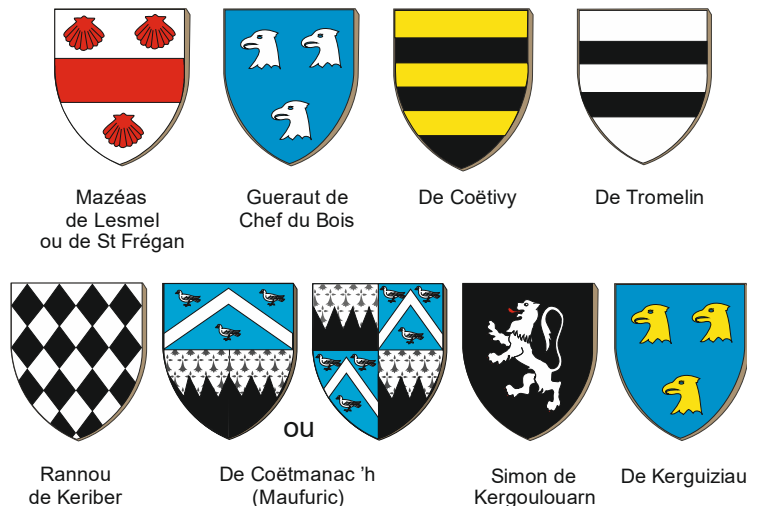
¹⁷ MENESTRIER CLAUDE-FRANCOIS - Les diverses espèces de noblesse et les manières d'en dresser les preuves – Paris 1684

nous avons quelques éléments mais ne permettant pas d'en reconstituer une absolument, fiable. Guy Autret de Missirien¹⁸ Généalogiste du XVII^e siècle a tenté d'en constituer une. **(Voir : annexe 1)**

Essai de reconstitution du vitrail décrit par le Père Menestrier en 1684



Les familles alliées



Cet ensemble avec ses écussons représente dans la partie basse le mariage probable vers 1570, de Claude Du Refuge, fils d'Yves et de Catherine de Tromelin, avec une dame de Kerguziau. Dans la partie haute, sont placées les armories des parents et aïeux composant une généalogie de sept générations que l'on retrouve partiellement dans la généalogie construite par Guy Autret de Missirien¹⁹, laquelle ne tient compte que d'un seul mariage par génération, ce qui est assez rare et pourrait expliquer des écarts entre les personnages de la généalogie et ceux représentés dans ce vitrail. L'autre difficulté c'est l'appellation des acteurs par un lieu d'habitat, quelquefois disparu, au lieu du patronyme.

Nota : Le choix de représenter les écussons en mi-parti (demi écu dextre de monsieur accolé au demi écu sénestre de madame) est conforme aux représentations existantes sur les écus de pierre, avec une exception pour celui de Simon de Kergouloarn avec le *lion* en entier. L'image des mariés est un montage inspiré d'un vitrail de l'église de Plogonnec.

¹⁸TORCHET HERVÉ – La double vie littéraire de Guy AUTRET – La Pérenne 2014

¹⁹ <http://www.laperenne-zine.com/articles.php?lng=fr&pg=816> (Novembre 2015)

Sur l'enclos du cimetière

L'enclos qui entoure le cimetière est enjolivé de quelques éléments sculptés de réemploi dans le soubassement du mur extérieur sud est encastrée une intéressante pierre d'ornement en granit, à entourage en volutes torsadées. Il s'agit vraisemblablement d'un fronton de lucarne retourné, dont la pointe est enfouie sous le niveau du sol. En son centre, une cavité rectangulaire est le réceptacle d'un écu aujourd'hui disparu.



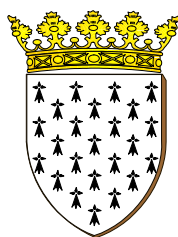
Fronton de lucarne renversé et utilisé comme élément de réemploi dans l'enceinte extérieure du cimetière.

La bannière de Saint-Brévalaire

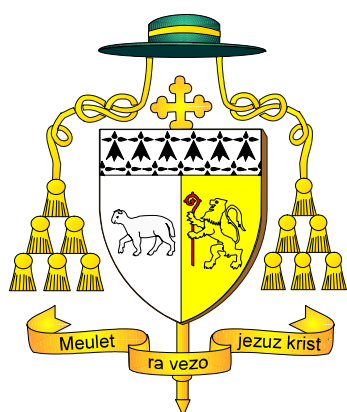
Les processions sont souvent citées en exemple pour justifier de la ferveur religieuse bretonne. Cette tradition aux origines multiséculaires reste profondément enracinée en Finistère, où il n'est pas d'église qui ne possède ses bannières marquées à l'effigie des saints patrons de la paroisse. Les bannières sont des objets de culte richement ornementés et de réalisation soignée : au moment de leur fabrication, elles étaient souvent décorées des armoiries du pape et de l'évêque alors en exercice, ce qui constitue un excellent moyen de les dater.

La bannière de la paroisse est dédiée au patron de l'église, saint Brévalaire. Sur la face principale, le saint est représenté auréolé, mitré, crossé et vêtu d'une chasuble. Il flatte un chien de la main droite et foule un dragon aux pieds. Entouré d'un décor feuillagé, il est surmonté d'un écusson "*d'hermines plein*" timbré d'une couronne ducale, symbolisant la Bretagne. En dessous, la dédicace de la bannière est accostée à gauche des armes de M^{gr} Adolphe-Yves-Marie Duparc (1857–1946), évêque de Quimper de 1908 à 1946, portant "*parti au 1 : d'azur à un bouc d'argent accorné d'or, au 2 : d'or au lion morné de sable brandissant une crosse de gueules, au chef d'hermines*". L'écu, brochant sur une croix de procession et surmonté du chapeau épiscopal d'évêque, est accompagné d'un listel arborant la devise du prélat, "*Meulet ra vezo Jezuz Krist*" (Loué soit Jésus-Christ). À droite sont les armes de Pie X (1835–1914), pape de 1903 à 1914, blasonnant "*d'azur à un hameçon de sable encordé du même, posé sur une mer en furie d'azur et d'argent, surmonté d'une comète à six rais d'or, au chef d'argent chargé d'un lion de saint Marc d'or, la patte droite appuyée sur une bible ouverte au naturel*". Elles sont inscrites dans un écu ovale timbré de la tiare fermée à trois couronnes et brochant sur une clé d'argent et une clé d'or passées en sautoir, qui sont les emblèmes de saint Pierre et de la papauté. Le recoupement de dates entre les deux écussons permet de situer la réalisation de la bannière entre 1908, année d'intronisation de M^{gr} Duparc, et le 20 août 1914, date du décès de Pie X.

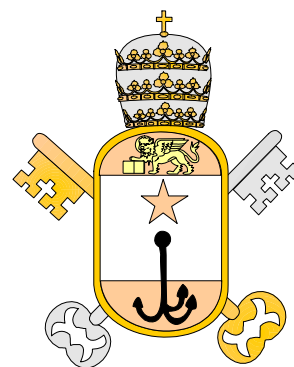
La bannière de Loc-Brévalaire



Bretagne



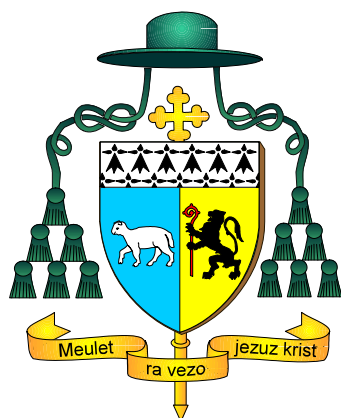
Les armes de M^{re} Duparc, évêque de Quimper (1908-1946).



Les armes du Pape Pie X, sur la bannière, (1903-1914)



Les armoiries permettent de dater la création de cette bannière entre 1908 et 1914.



Armes réellement portées



Armes réellement portées

Au presbytère

Le presbytère paroissial, grande bâtisse entourée de hauts murs couverts de lierre, donne sur la place du bourg, vis-à-vis de la mairie. Au sommet de l'angle formé par les murs d'enceinte, face à l'église, est scellée une pierre ornementale armoriée en granit. Il s'agit d'un fleuron ou d'un pinacle, décoré de deux écus aux armes des Du Refuge de Kernaëret, "d'argent à deux fasces de gueules, à deux bisses affrontées

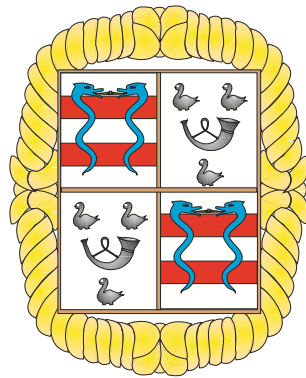
d'azur et languées de gueules brochantes". Malheureusement, la végétation recouvre ce beau vestige et le fait lentement sombrer dans l'oubli ; il mériterait pourtant d'être mis en valeur.

Dans les années 1990, une pierre armoriée en kersanton a été exhumée du sous-sol d'une dépendance du presbytère. Mesurant un pied carré (33cm sur 33cm), elle représente un écu en bannière entouré d'une cordelière, *écartelé aux 1 et 4 de Du Refuge et aux 2 et 3 d'un huchet accompagné de trois oiseaux*. Ces mêmes armes, en union dans un mi-parti, sont gravées sur une vieille dalle funéraire à Bourg-Blanc (voir ci-dessus). Aucune généalogie détaillée de la famille Du Refuge n'a été publiée : les propriétaires de ces armoiries en alliance restent inconnus à ce jour...

Pierre trouvée dans le sous-sol d'une dépendance du presbytère



Photo et dessin de Gaby Boulic



Armes de Claude Du Refuge seigneur de Kernazret, en un écartelé, aux 2 et 3 d'un huchet accompagné de trois merlettes qui est Claude Saliou dame de Lesmais,

Les mêmes armes, en alliance dans un mi-parti, sont visibles à Bourg-Blanc sur une ancienne dalle funéraire de récupération.

Fleuron armorié sur le mur du presbytère



Dessin de Gaby Boulic

Pinacle, aux armes des Du Refuge, scellé dans l'angle des murs du presbytère, vis-à-vis de l'église.

Vestiges privés ou disparus

Une intéressante pierre armoriée de granit a récemment été mise à jour dans le jardin de l'ancien presbytère de Loc-Brévalaire, actuellement une habitation privée du bourg. Bien que passablement mutilé, l'écu reste identifiable : il représente les armes des Du Bois de Coatsaliou, *"de gueules au chêne arraché d'or accosté de deux croisettes d'argent"*, mi-parties de celle des Keraldanet de Garzjan, *"de gueules au chef endenché d'or de cinq pièces"*. Nous devons à M. Boulic, qui nous a aimablement communiqué le cliché et le dessin reproduits ici de cette pierre aujourd'hui inaccessible.



Pierre armoriée exhumée dans le jardin de l'ancien presbytère

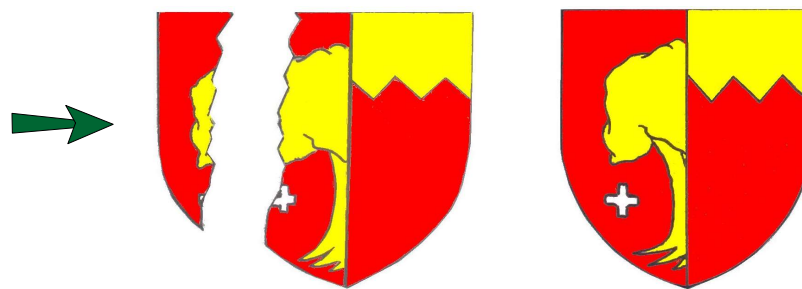


Photo et dessin de reconstitution de Gaby Boulic

Armes des Du Bois de Coatsaliou en alliance avec celles des Keraldanet de Garsjean.

Le manoir de Kernaëret (ou Kernazret) tire son nom de ses premiers propriétaires. Très tôt, il échoit à la famille Du Refuge et devient la première maison noble de Loc-Brévalaire. Il passe ensuite par héritage aux Kerouartz à la fin du XVI^e siècle, puis aux Touronce dans le dernier quart du XVII^e siècle et aux Lesguern dans les années 1720. En 1603, un incendie ravage entièrement l'antique logis seigneurial : c'est la fin de la période faste pour Kernaëret, qui devient un simple domaine affermé à des métayers. De nos

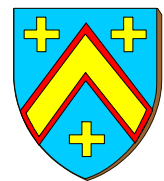
jours, les dernières bâtisses, telles une couronne minérale ceignant les prairies alentour, gardent un charme rustique et romantique. Selon Jean Simon (1916–1995), religieux natif du hameau, un portail d'entrée grillagé et muni d'un échelier délimitait de la route l'entrée du fief, mais il a aujourd'hui disparu. Les armes des Du Refuge étaient sculptées en relief sur l'un des piliers.



Dessin de M. Gaby Boulic

Portail armorié du manoir de Kernaëret, aujourd'hui disparu.

Les derniers propriétaires nobles connus semblent issus de la famille Du Mesnildot, originaire du Cotentin, elle porte *"d'azur au chevron d'or, bordé de gueules ; accompagné de trois croisettes d'or"*.



Désireux de marquer ce lieu à la mémoire des Kernazret, légataires de leur nom au manoir disparu dans les vicissitudes de l'Histoire, les actuels propriétaires ont fait sculpter un écusson de kersanton aux pleines armes de cette famille, et l'ont scellé dans le mur de façade de leur maison. Grâce à cet acte, associant la conscience de l'histoire passée et l'identité d'un habitat, la vieille gentilhommière pourra pendant encore quelques siècles être l'enjeu de la lutte des *deux bisses affrontées...*



Conclusion

Dans cette étude, nous avons rassemblé le maximum de données héraldiques ayant trait aux communes de Plouvien, Bourg-Blanc et Loc-Brévalaire. Toutefois, par la nature même de ces recherches, tournées vers le passé, et en raison du renouvellement perpétuel des connaissances, nous savons que nous ne pouvons prétendre à l'exhaustivité. Il est également possible que nous ayons commis certains oublis ou que quelques noms nous aient échappé.

L'Histoire est une continuelle réécriture, enrichie de la contribution de chacun : nous remercions d'avance toute personne qui enrichira ce travail ou qui apportera un complément d'informations. Nous espérons que cette étude aidera à promouvoir notre patrimoine et ses richesses. Que cette évocation de l'héraldique et des armoiries soit aussi l'évocation de tous ceux qui nous ont précédés et qui nous ont légué les merveilles qui peuplent aujourd'hui notre quotidien.

Hommage leur soit rendu...

Sources

- D'ABZAC (A.), *Recherches sur armoriaux*, CD-ROM de la collection "De L'un en L'autre", 2001.
- CHASSIN DU GUERNY (R.), *Armorial général de France (Édit de novembre 1696) Bretagne*, 2 vol, Librairie Larcher, Rennes, 1930.
- COUFFON (R.) & LE BARS (A.), *Diocèse de Quimper et de Léon, nouveau répertoire des églises et chapelles*, Association diocésaine de Quimper, Quimper, 1988.
- FROGER (M.) et PRESSENSÉ (M.), *Armorial des communes du Finistère*, Imprimerie Froger, Chantonay, 2001.
- V^{te} FROTIER DE LA MESSELIÈRE (H.), *Filiations bretonnes*, 6 vol., Éditions de la Mayenne, 1986.
- JOUGLA DE MORENAS (H.), DE WARREN (R.) et FRANTZEN (A.-P.), *Grand armorial de France*, Berger-Levrault, 7 vol., 1975.
- LE BORGNE (G.), *Armorial breton*, Mémoires et Documents, Réimpression de l'édition de 1667.
- LE GUENNEC (L.), *Le Finistère monumental*, édition des "Amis de Louis Le Guennec", 2 vol., Quintin, 1979 et 1981.
- LE GUENNEC (L.), *Prééminences de la famille de Maillé-Carman dans l'évêché de Léon en 1614*, Les presses bretonnes, Saint-Brieuc, 1933.
- LULZAC (Y), *Chroniques oubliées des manoirs Bretons*, tome 1, Edition Yves Lulzac, Nantes, 1994.
- LULZAC (Y), *Chroniques oubliées des manoirs Bretons*, tome 2, Edition Yves Lulzac, Nantes, 1996.
- LULZAC (Y), *Chroniques oubliées des manoirs Bretons*, tome 3, Edition Yves Lulzac, Nantes, 2001.
- LULZAC (Y), *Chroniques oubliées des manoirs Bretons*, tome 4, Edition Yves Lulzac, Nantes, 2002.
- Ch^{ne} PERENNES (H.), *Plouvien, monographie de la paroisse*, réimpression par Le livre d'histoire, Paris, 2003.
- POTIER DE COURCY (P.), *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, Éditions de la Mayenne, 2 vol., 1993.
- Centre Culturel SKOLIG AL LOUARN, *Plouvien... vous connaissez ?*, Plouvien, 1998.
- MENESTRIER CLAUDE-FRANCOIS - Les diverses espèces de noblesse et les manières d'en dresser les preuves - Paris 1684
- TORCHET HERVÉ, Information sur l'histoire de la Bretagne, <http://www.laperenne-zine.com/>

Glossaire

Précisions sur le sens de certains termes : blason, blasonnement, armes, armoiries et écu...

Ces mots, souvent confondus dans le langage courant, ont des sens différents :
Le blason est l'ensemble des règles, des figures et des termes héraldique, il est employé à tort pour désigner un écu armorié. Le blasonnement est la description des armoiries en langage héraldique. Les armes ou armoiries sont la représentation graphique, formée par l'écu armorié et ses ornements extérieurs. L'écu n'est que le support (bouclier) recevant couleurs et motifs.

La plupart du temps, on utilise néanmoins indifféremment ces différentes appellations.

Les couleurs en héraldique.

Argent. Blanc ou argenté.

Or. Jaune ou doré.

Azur. Bleu

Gueules. Rouge

Pourpre. Violet

Sable. Noir

Sinople. Vert

Hermine ou **Hermine**s. Fourrure représentant de manière stylisée des mouchetures de sable sur fond d'argent.

Vair. Fourrure représentant une alternance de clochettes d'argent et d'azur disposées en rangées horizontales.

Glossaire

Accosté. Entouré (ex : un chêne accosté de deux croisettes).

Alésé(e). Se dit d'une pièce dont les extrémités raccourcies ne touchent pas les bords de l'écu.

Ancré(e). Pièce aux extrémités terminées en forme d'ancre (ex : croix ancrée).

Annelet. Petit meuble en forme d'anneau.

Apanage. Domaine que le souverain attribuait à un fils puîné et ses frères.

Arraché. Se dit d'un arbre figuré avec ses racines. (ex : un chêne arraché)

Aveu. Description détaillé par écrit de tous les héritages.

Bande. Pièce honorable traversant l'écu du canton supérieur dextre vers le canton inférieur senestre.

Barre. Pièce honorable traversant l'écu du canton supérieur senestre vers le canton inférieur dextre.

Besant. Petit meuble d'or ou d'argent en forme de cercle.

Bicéphale. À deux têtes (ex : une aigle bicéphale).

Billeté. Se dit d'une surface semée de billettes.

Billetes. Petite figure en forme de rectangle.

Bisse. Serpent ondoyant.

Brisé. 1 : Qualifie les armoiries qui portent une brisure. 2 : Qualifie un chevron dont les extrémités sont rompues.

Brisure. Modification de détail apportée aux armoiries pour distinguer une branche cadette ou bâtarde de la branche aînée. La brisure était normalement obligatoire pour les cadets.

Brochant(e). Se dit d'une figure placée au-dessus d'autres figures, les masquant partiellement.

Burelé. Ecu divisé horizontalement en un nombre pair supérieur ou égal à dix de parties égales.

Burelle. Fasce fortement réduite en largeur. (Synonyme de trangle et fasce en divise)

Canton. Point d'angle de l'écu.

Chef. Pièce honorable correspondant au tiers supérieur de l'écu.

Componé(e). Se dit d'une pièce divisée en carreaux d'émaux alternés.

Cotice. Bande réduite en largeur.

Cotice en barre. Barre réduite en largeur.

Cousu(e). Se dit d'une pièce de couleur sur champ de couleur, ou de métal sur fond de métal (ex : d'azur au chef cousu de gueules etc.)

Croix. Pièce formée par la réunion d'un pal et d'une fasce.

Croix potencée. Voir Potencé(e).

Denché. Rabattement d'une ligne prenant la forme d'une dentelure. (Voir endenché)

Dextre. Qualifie le côté droit de l'écu (pour son porteur), c'est-à-dire à gauche pour le spectateur.

Divise. Voir fasce en divise.

Écartelé. Écu divisé en quatre parties égales par une ligne verticale et une ligne horizontale se coupant en angle droit au centre de l'écu.

Échiqueté. Écu divisé en damier.

Endenché. Synonyme de denché.

Engrêlée ou engreslée. Rabattement d'une ligne en forme d'une dentelure arrondie, les pointes dirigées vers l'extérieur.

Fasce. Pièce honorable délimitée par deux lignes horizontales parallèles au centre de l'écu.

Fasce en divise. Se dit d'une fasce très fortement réduite en largeur.

Fascé. Écu divisé horizontalement en un nombre pair de parties égales, généralement six.

Fiché. Partie inférieure d'une pièce effilée en pointe (ex : croix au pied fiché).

Fief. Héritage domanial tenu à charge de foi, hommage et obligations envers un seigneur suzerain.

Franc canton. Pièce carrée placée dans un angle supérieur de l'écu (généralement l'angle dextre).

Franc quartier. Franc canton de grande dimension.

Fretté. Qualifie le champ de l'écu ou de pièces lorsqu'il est décoré de cotices en bande et en barre alternées en treillis.

Fusée. Figure géométrique représentant un losange de forme allongée.

Huchet. Cor de chasse.

Jumelle. Figure constituée de deux fascas parallèles fortement réduites en largeur.

Juveigneur. Frère puîné ayant un apanage.

Lacs d'amour. Figure représentant un cordage passé en un nœud ayant forme de "8".

Lambel. Figure stylisée utilisée comme brisure, représentée par une traverse horizontale à plusieurs pendants perpendiculaires tombants.

Lampassé. Terme qualifiant la langue d'un animal lorsqu'elle est représentée d'un émail particulier.

Léopard. Lion avec la tête vue de face.

Mâcle. Losange vidé.

Merlette. Petit oiseau stylisé sans bec ni patte.

Mi-parti. Écu découpé dans le sens vertical associant deux moitiés de blasons appartenant à des familles différentes.

Molette. Petite étoile à six ou huit rais percée en son centre.

Montres. Revue des gentilshommes en armes.

Morné. Lion morné : lion représenté sans langue ni griffe.

Orle. Figures disposées en orle : figures disposées parallèlement aux bords de l'écu.

Pal. Pièce honorable verticale occupant le milieu de l'écu.

Palé. Ecu divisé verticalement en un nombre pair de parties égales (généralement six).

Parti. Partition divisant l'écu en deux parties égales par une ligne verticale centrale.

Patté(e). Qualifie une pièce dont les extrémités s'élargissent de côté (ex : croix pattée).

Potencé(e). Qualifie les pièces dont les extrémités se terminent en forme de "T".

Puîné. Enfant né après d'autres.

Quintefeuille. Fleur stylisée représentée par cinq pétales pointus réunis autour d'un anneau.

Rencontre. Tête d'animal représentée de face (ex : rencontre de cerf).

Timbré. Surmonté (ex : un écu timbré d'une couronne de marquis).

Sautoir. Pièce formée par la réunion d'une bande et d'une barre, appelée aussi croix de saint André.

Senestre. Qualifie le côté gauche de l'écu (pour son porteur), c'est-à-dire à droite pour le spectateur.

Tourteau. Besant de couleur azur, gueules, sable, sinople ou pourpre.

Trangle. Se dit d'une fasce en divise qui soutient un chef.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos.....	2
Recensement et étude du patrimoine héraldique en Léon.....	3
1 ^{re} partie.....	4
Liste des familles.....	5
Planches de TABLEAUX.....	10
2 ^e Partie.....	14
Les vestiges armoriés visibles en pays de Plouvien.....	15
Les vestiges armoriés visibles à Plouvien.....	16
Sur le calvaire de l'église.....	17
Sur les façades de l'ancien presbytère.....	17
Chapelle Saint-Jaoua.....	17
Chapelle Saint-Jean-Balanant.....	20
À Tariéc.....	23
Au moulin du Châtel.....	23
Les vestiges armoriés visibles à Bourg-Blanc.....	24
Au monument aux morts des Français d'outremer.....	24
Au cimetière.....	24
À la chapelle Saint-Urfold.....	25
Au château du Breignou.....	26
À Coat-Breignou.....	27
Les vestiges armoriés visibles à Loc-Brévalaire.....	28
L'évêque Alain de La Rue dit Alain Du Refuge ?.....	28
Sur le calvaire de l'église.....	29
À l'église paroissiale.....	30
Sur l'enclos du cimetière.....	33
La bannière de Saint-Brévalaire.....	34
Au presbytère.....	35
Vestiges privés ou disparus.....	36
Conclusion.....	38
Sources.....	38
Glossaire.....	39
Table des matières.....	42
Annexe 1 : Généalogie Du refuge de Kernazret.....	43

Généalogie Du Refuge par Autret de Missirien



Michel MAUGUIN - 20 Avenue de Tarente – 29200 BREST – Tél : 02 98 03 07 96
e-mail : michell.mauguin@orange.fr

Paul-François BROUCKE –

Edition de mai 2005
Corrigée en juillet 2009
Enrichie en Octobre 2015 et août 2019

D.U - Université de Bretagne Occidentale - Année 2004/2005